

Rapport d'activités

Communauté de communes
Sèvre & Loire

2023



SOMMAIRE

- ☐ Edito
- ☐ Territoire Sèvre & Loire
- ☐ Population des 11 communes
- ☐ Organisation des Services de la CCSL
- ☐ Statuts de la CCSL
- ☐ Direction Générale
- ☐ Pôle Ressources
- ☐ Pôle Aménagement du Territoire
- ☐ Pôle Animation du Territoire
- ☐ Pôle Environnement et Patrimoine
- ☐ Pôle Solidarités







EDITO



C'est avec un grand plaisir que je vous présente le rapport d'activités de cette année 2023, un document qui témoigne de notre engagement commun et des progrès accomplis dans notre collectivité au service du territoire Sèvre & Loire.

Cette année a été marquée par des défis importants, mais également par des réussites dont nous pouvons être fiers.

Le rapport d'activités vous permet de découvrir notre travail au quotidien et marque notre détermination à améliorer notre cadre de vie.

Nous avons travaillé collectivement pour réaliser des projets qui renforcent notre cohésion sociale, améliorent nos infrastructures et soutiennent le développement économique local. Des initiatives en matière de transition écologique aux projets d'urbanisme, en passant par les actions en faveur de la jeunesse et des personnes âgées, chaque sujet a été abordé avec sérieux et ambition.

Les résultats que vous découvrirez dans ce rapport ne sont pas le fruit du travail d'une seule personne, mais d'une véritable équipe : les élus, les agents des services publics, les associations locales, et l'ensemble des partenaires.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport d'activités.

Christelle BRAUD,
Présidente de la Communauté de communes Sèvre & Loire

LE TERRITOIRE SÈVRE & LOIRE

La Communauté de communes Sèvre & Loire, créée au 1^{er} janvier 2017, née de la fusion de la Communauté de communes Loire Divatte et de la Communauté de communes de Vallet, est située au sud-est de Nantes, dans le Vignoble Nantais.

Elle regroupe 11 communes : Divatte-sur-Loire, Mouzillon, La Boissière-du-Doré, La Chapelle-Heulin, La Regrippière, La Remaudière, Le Landreau, Le Loroux-Bottreau, Le Pallet, Saint-Julien-de-Concelles, Vallet.



LA POPULATION DES 11 COMMUNES

Population INSEE au 1^{er} janvier 2023

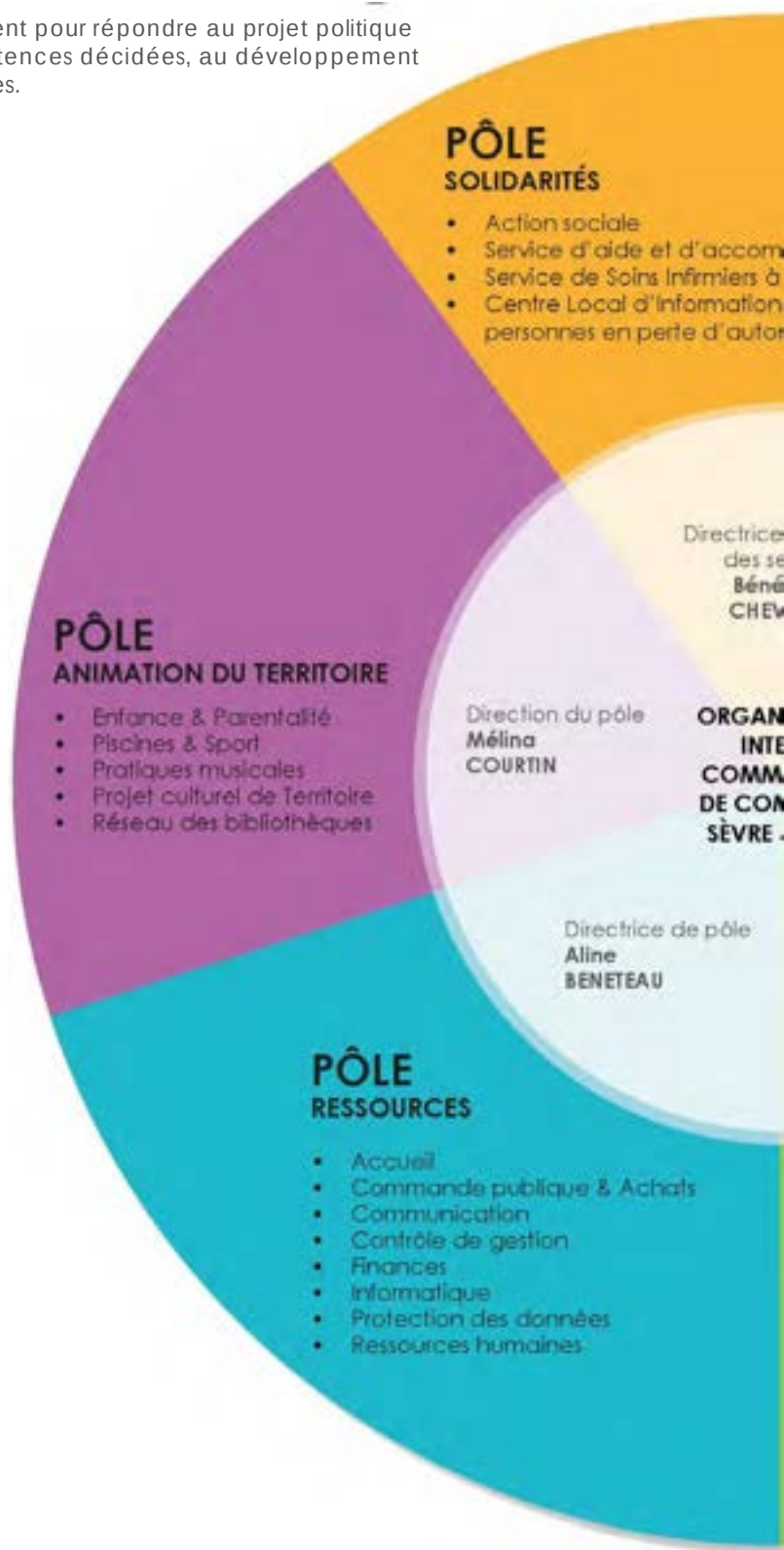
Communes	Population Municipale	Population Totale
Divatte-sur-Loire	6 975	7 097
La Boissière du Doré	1 054	1 072
La Chapelle-Heulin	3 357	3 406
La Regrippière	1 525	1 550
La Remaudière	1 290	1 303
Le Landreau	3 083	3 379
Le Loroux-Bottereau	8 397	8 532
Le Pallet	3 257	3 308
Mouzillon	2 865	2 919
Saint-Julien-de-Concelles	7 392	7 498
Vallet	9 460	9 639
Total	48 655	49 703

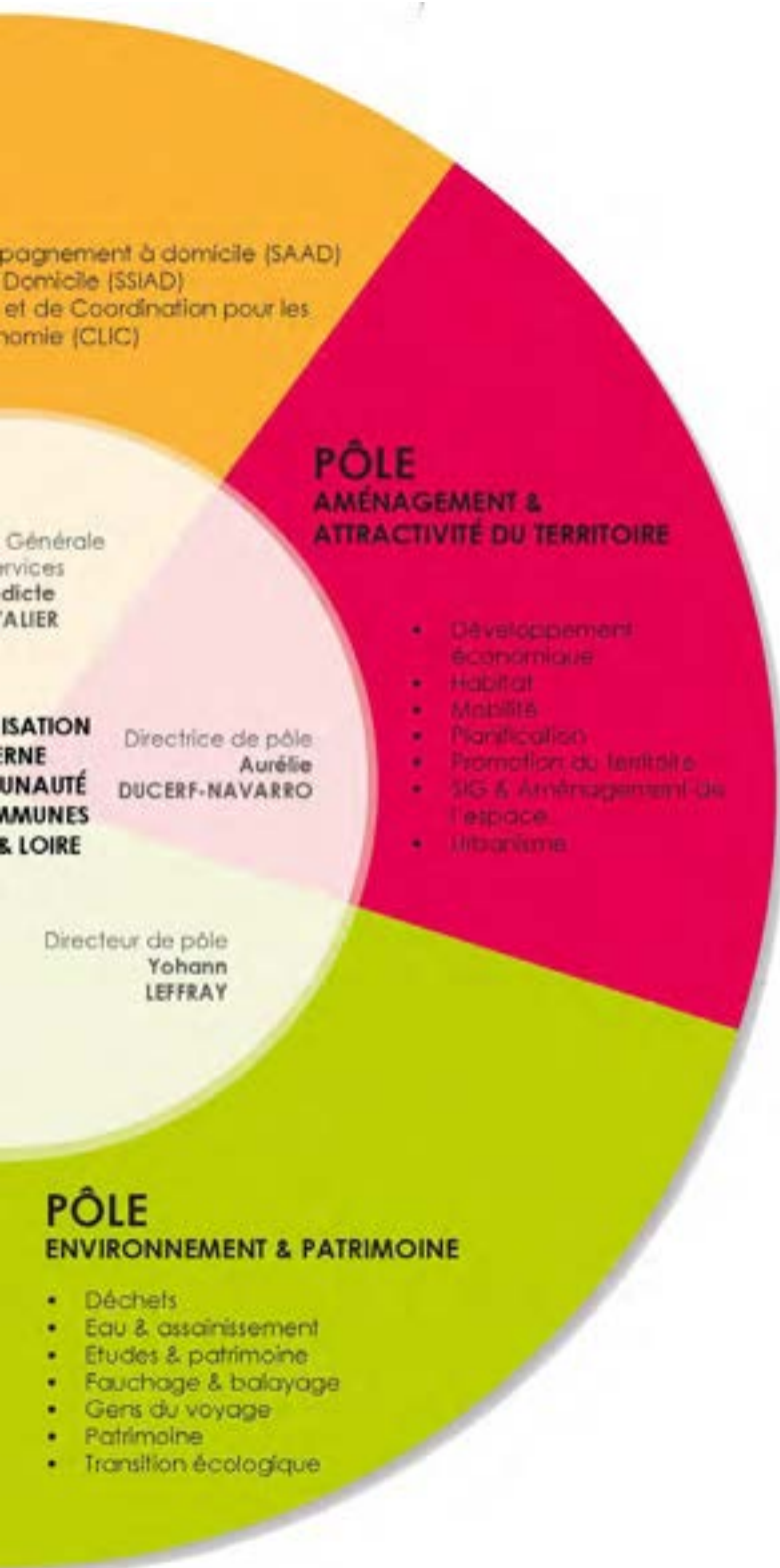
Source

INSEE - Les populations légales millésimées 2019 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Elles sont authentifiées par le décret N°2021 1946 du 31 décembre 2021. Elles sont calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-435 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population, modifié par le décret n° 2019-1302 du 5 décembre 2019. A partir des populations légales 2017, la population comptée à part n'intègre plus les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune.

L'ORGANISATION DES SERVICES DE LA CCSL

Cette organisation est amenée à évoluer régulièrement pour répondre au projet politique des élus au service du territoire, aux nouvelles compétences décidées, au développement de nouvelles politiques publiques nationales ou locales.





Les statuts de la CCSL

Les compétences obligatoires

1) Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

2) Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire :

- Le soutien (ingénierie, accompagnement technique, financier, hors portage immobilier) au dernier commerce alimentaire de proximité et/ou commerce ayant une base alimentaire offrant du multiservice
- L'aménagement et l'accompagnement au développement des pôles commerciaux d'intérêt communautaire suivants :
Le Val Fleury 1 et 2 et La Noue situés à Divatte-sur-Loire,
L'Aulnaie situé à Saint-Julien-de-Concelles
Les Dorices commerciales et la ZAC du Brochet, situés à Vallet
La Landelle situé au Loroux-Bottereau
La zone de convergence entre Saint-Julien-de-Concelles et Le Loroux-Bottereau.

Sont d'ores et déjà exercées comme actions de développement le soutien à la qualification et l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, ainsi que le soutien et partenariat aux organismes et associations intervenant pour le développement de l'emploi et du développement économique dont le rayonnement est reconnu communautaire.

Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Définition de la politique touristique d'accueil et d'information de dimension communautaire et soutien des organismes qui s'y engagent

Opérations de promotion et de communication touristique concernant l'ensemble du territoire communautaire

3) Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

4) Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

5) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

- a) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- b) L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.
- c) La défense contre les inondations et contre la mer.
- d) La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Les compétences supplémentaires

6) Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire

- a) Politique du logement social d'intérêt communautaire au travers d'un Programme Local de l'Habitat (P.L.H.)
- b) Action par des opérations d'intérêt communautaire en faveur des personnes défavorisées. Sont considérés d'intérêt communautaire :
 - Gestion des logements temporaires sociaux, et des logements pour personnes victimes de violences conjugales, hors logements de secours
 - Gestion des locaux affectés aux associations caritatives d'intérêt communautaire

7) Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

- a) Sont d'intérêt communautaire :
 - Les voiries situées à l'intérieur des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale
 - La voie communale servant à l'accès de la zone d'activités de la Noé Bachelon au Loroux-Bottereau, située entre la Route Départementale n° 115 et la Voie Communale n° 23 ; cette voie est dénommée "Louis Lumière"
 - La voie desservant l'entreprise Castel située à La Chapelle-Heulin
 - Les liaisons douces inscrites au schéma vélo communautaire
- b) Travaux de fauchage et débroussaillage des accotements et fossés des voies communales et chemins ruraux

8) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Est d'intérêt communautaire la construction et la gestion des piscines :

- Naïadolis située à Vallet
- Divaquatic située au Loroux-Bottereau

9) Action sociale d'intérêt communautaire

- a) Action sociale en faveur du maintien à domicile
 - Gestion d'un service d'aide à domicile
 - Gestion du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
 - Gestion du Service de Soins Infirmiers à Domicile suivant l'autorisation de l'ARS
- b) Construction et gestion de la maison de retraite EPHAD située à Vallet
- c) Soutien à la construction et la gestion du Potager Associatif
- d) Soutien et partenariat aux associations à caractère social et caritatif dont le rayonnement est communautaire

10) Politique culturelle

- a) Réseau de lecture publique
 - Mise en réseau des bibliothèques, acquisition des fonds, matériels et mobiliers, gestion du fonctionnement, programme d'animations, politique tarifaire, soutien aux structures et actions dans le domaine de la lecture publique à rayonnement communautaire
- b) Enseignement musical :
 - Gestion de l'école de musique Sèvre & Loire,
 - Partenariat et soutien aux activités musicales,
 - Construction et gestion de l'équipement "école de musique" de Divatte sur Loire,
 - Les interventions en milieu scolaire seront réglées par voie de conventionnement et n'entrent pas dans la définition de l'intérêt communautaire de cette compétence.

- c) Démarche Pays d'Art et d'Histoire et animations de conventions culturelles
- d) Soutien à la gestion du Musée du Vignoble Nantais
- e) Soutien et partenariat aux actions culturelles dont le rayonnement est communautaire
- f) Gestion des transports des établissements scolaires des communes vers des équipements culturels structurants tels que les cinémas, ...

11) Politique d'animation sportive et de loisirs

- a) Soutien aux associations, actions et manifestations sportives à destination des jeunes dont le rayonnement est communautaire
- b) Soutien à l'animation sportive départementale
- c) Gestion des transports des établissements scolaires et des ALSH des communes vers :
 - des équipements sportifs pour les communes ne disposant pas d'équipement sportif polyvalent fermé
 - les équipements aquatiques du territoire
 dans le cadre de l'enseignement scolaire obligatoire.

12) Politique éducative, action en direction de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité

- a) Gestion du Relais Petite Enfance
- b) Création et gestion du Lieu d'Accueil Enfant Parent
- c) Politique d'animation et de coordination des actions parentalité d'intérêt communautaire
- d) Coordination des politiques contractuelles de financement en matière de petite enfance, enfance, jeunesse, et parentalité et des actions réalisées dans ce cadre par l'EPCI et de ses communes-membres sur le territoire
- e) Soutien et partenariat avec les associations à caractère d'accueil et d'accompagnement à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité dont le rayonnement est communautaire

13) Etudes préalables en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

14) Politique de promotion du territoire

- a) Soutien et partenariat aux actions participant à la promotion et l'attractivité du territoire dont le rayonnement est communautaire
- b) Soutien et partenariat des actions de promotion à caractère international (jumelage)
- c) Construction et gestion de l'équipement Centre d'Activités de Pleine Nature à St Julien de Concelles
Gestion des transports des établissements scolaires des communes vers cet équipement structurant
- d) Aménagement, entretien et gestion des aires de camping-cars

15) Transports et déplacements

- a) Organisation de la mobilité en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son ressort territorial dans le cadre des dispositions de l'article L1231-1-1 du Code des Transports.
- b) Aménagement des équipements connexes aux ouvrages ferroviaires à la gare intercommunale du Pallet
- c) Création, aménagement, entretien et balisage des liaisons douces et sentiers de randonnées pédestres

16) Assainissement

- a) Gestion d'un service public d'assainissement non collectif (Spanc) : contrôles de conception et de réalisation des installations neuves ou réhabilitées, contrôles périodiques de bon fonctionnement des installations existantes
- b) Réhabilitation groupée d'assainissements non collectifs : maîtrise d'ouvrage publique pour la partie "études" et accompagnement technique et financier pour la partie "travaux"
- c) Gestion du service public d'assainissement collectif, collecte et traitement

17) Eau potable

- a) Production, distribution et transport de l'eau potable

18) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

- a) Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

19) Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie :

- a) Production d'énergie renouvelable : pose de panneaux photovoltaïques sur les équipements communautaires.
- b) Elaboration, animation, soutien et mise en œuvre de stratégies, de plans d'actions et contractualisation favorisant la transition écologique : Plan Climat Air Energie Territorial, Plan Alimentaire Territorial, schémas directeurs à l'échelle intercommunale...
- c) Etude, animation, mise en œuvre d'actions, soutien ou gestion de services favorisant l'économie circulaire, la prévention des déchets.

20) Etude, construction, gestion et exploitation d'un crématorium

21) Sécurité, défense et ordre public

- a) Soutien au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- b) Entretien et remplacement des bornes d'incendie
- c) Construction et entretien des gendarmeries

22) Politiques contractuelles

La Communauté de communes adhère au Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais pour les dispositifs contractuels de financement et d'actions initiés et suivis par celui-ci.

23) Autres compétences en matière d'aménagement de l'espace communautaire :

- Constitution de réserves liées à l'exercice des compétences communautaires.
- Etudes pour l'aménagement et la valorisation de l'agriculture et des espaces agricoles
- Accessibilité aux personnes handicapées : conformément à l'article 18 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005, la création et l'animation de la Commission Intercommunale d'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH)

Direction Générale

2 collaboratrices

Chiffres clés

- 407 actes administratifs :
 - 189 délibérations du Conseil
 - 37 décisions du Bureau
 - 129 décisions de la Présidente
 - 52 arrêtés de la Présidente
 - 13 Conseils communautaires (9 en 2022).
 - 35 Bureaux communautaires (38 en 2022) dont 9 Bureaux décisionnels.
 - 5 Conférences des Maires (4 en 2022).

Faits marquants de la Vie institutionnelle

- Juin 2023 : approbation des statuts de la société publique locale (SPL) Clisson Sèvre Loire Tourisme.
- Juillet 2023 :
 - Installation des nouveaux élus communautaires de La Chapelle-Heulin suite aux élections municipales partielles intégrales.
 - Election de Mme Catherine GARCIA-SENOTIER, 6^{ème} Vice-Présidente de la CCSL en charge de la promotion du territoire.
 - Choix du délégataire et approbation du contrat pour la délégation de service public pour le crématorium.
 - Assemblée générale constitutive de la SPL Clisson Sèvre Loire Tourisme.
- Octobre 2023 : modification des statuts de la Communauté de communes concernant le partage de la compétence en matière de politique éducative, action en direction de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité.
- Décembre 2023 : contractualisation LEADER Sèvre & Loire 2023-2027 avec la création du Groupement d'Action Locale et l'élection de M. Jean-Marie POUPÉLIN en tant que Vice-Président en charge du dispositif LEADER.







Pôle ressources

- Accueil Général
- Communication
- Commande Publique
- Contrôle de Gestion
- Finances
- Informatique
- RGPD
- Ressources Humaines

Accueil Général

4 collaboratrices et 4 agents en renfort

- Assurer l'accueil physique et téléphonique du public ;
- Renseigner et orienter le public et les visiteurs ;
- Gérer la réception et l'envoi du courrier ;
- Gérer et afficher les informations ;
- Assurer les tâches administratives.

Un accueil au service de la communauté et de ses habitants

- Accueillir, orienter et renseigner le public extérieur, par téléphone, par mail ou physiquement ;
- Enregistrer le courrier entrant et affranchir le courrier sortant ;
- Gérer la réservation : des salles de réunion internes et des véhicules de service ;
- Gérer les RDV du Point Justice et coordonner son fonctionnement avec les partenaires ;
- Gérer la veille médiatique avec la réalisation de la revue de presse hebdomadaire.

Chiffres clés de 2023

- Total d'appels : 14 418 (7 852 sur Vallet et 6 566 sur Divatte-sur-Loire).
-20 % par rapport à 2022.
- Total de courriers sortants : 14 476 (dont 11 282 sur Divatte)
-15 % par rapport à 2022.
- Total de courriers entrants : 1 617
-46 % par rapport à 2022.
- Total de visites : 6 051 (2 727 sur Vallet et 3 324 sur Divatte-sur-Loire)
-18 % par rapport à 2022
- Total de RDV pris au Point Justice : 464 (pour 92 permanences).

Les futurs outils du service accueil

- **Traitement du courrier** : lancement du projet d'optimisation du logiciel de gestion du courrier pour l'arrivée et départ de courrier papier et dématérialisé ;



Communication

2 collaboratrices & 1 alternante

- Promouvoir le territoire et les actions des services et de l'intercommunalité, du projet politique, des événements de la collectivité via plusieurs canaux de médias ;
- Accompagner les équipes dans leur communication ;
- Accompagner et développer de nouveaux outils numériques pour faciliter le quotidien des usagers des services et des équipes ;
- Faire connaître les compétences de l'intercommunalité auprès des usagers des services et des habitants du territoire, des partenaires, des entreprises...

Accueil d'une alternante au service communication pour l'accompagner durant son année de Bachelor Communication. L'alternance permet d'acquérir une formation théorique et une expérience professionnelle. L'opportunité pour l'atenant.e et son tuteur.trice de questionner les pratiques du service et d'apporter des idées nouvelles.

Une communication qui dégage une image moderne et dynamique de la communauté !

- Développement de notre marque employeur sur le réseau social LinkedIn. En communiquant de manière authentique sur nos initiatives et nos projets, nous suscitons de l'intérêt des jeunes diplômés et nous valorisons le travail de nos collègues. Il est préférable de prouver plutôt que d'affirmer, en présentant des exemples concrets de réalisations et en impliquant les agents, qui sont les meilleurs ambassadeurs de la collectivité.
- Refonte de la page d'accueil et des pages du site internet interco avec une nouvelle identité visuelle permettant aux usagers de naviguer plus facilement et trouver les informations nécessaires.
- Mise en place d'un événement interne autour de la Qualité de Vie au travail (QVT) pour promouvoir des pratiques favorisant le bien-être et l'épanouissement des salariés dans leur milieu professionnel.
- Journal sur les thèmes suivants : Piscines et mandat.



- Lancement d'une newsletter dédiée à la transition écologique
- Mise en place d'une nouvelle communication pour le service Lieu d'accueil Enfants-Parents (Flyer, affiche, vidéo, création du logo Papote & partage.)



Chiffres clés de 2023

- 1100 abonnés sur LinkedIn
- 2 650 abonnés sur Facebook
- 450 abonnés sur Instagram
- 2 journaux CCSL tirés à 24 000 exemplaires chacun

Les projets à venir pour 2024

- Journal PLUi
- Évènement interne sur la transition écologique

- Accompagnement et mise en place de la communication pour le Projet Culturel de Territoire



Commande Publique

1 collaborateur

- Conseiller et accompagner les équipes dans la définition du besoin et le choix des procédures
- Rédiger les pièces contractuelles ;
- Gérer l'ensemble de la procédure de passation de la commande publique ;
- Coordonner les passations de certains groupements de commandes pour plusieurs collectivités du territoire ;
- Assurer une veille juridique sur les achats et la commande publique ;
- Construire et suivre la politique d'achat de la collectivité en collaboration avec le service contrôle de gestion ;
- Développer l'achat responsable tant d'un point de vue social qu'environnemental
- Répondre aux sollicitations des communes concernant les marchés publics.

Un accompagnement transversal

- Gestion de l'ensemble des procédures de marchés publics ;
- Soutien juridique sur plusieurs procédures contentieuses ;
- Réactualisation de la politique d'achat et des procédures internes
- Construction d'une stratégie achat durable en lien avec le PCAET
- Proposition de 3 niveaux de mutualisation de la commande publique sur le territoire

Chiffres clés en 2023

- 23 marchés lancés et / ou passés
- 85 % des marchés comprenant une considération environnementale
- 4 groupements de commandes avec les communes lancés ou passés
- Une trentaine de sollicitations de la part des communes pour des questions spécifiques aux marchés publics

Les principales actions réalisées par la commande publique en 2023

- Construction d'un fascicule d'aide à la définition écoresponsable du besoin

En suivant le cap fixé par le PNAD (plan national des achats durables) qui est d'atteindre 100 % des marchés publics comprenant une considération environnementale, l'accent a été mis cette année sur la définition du besoin. Celle-ci est effectuée par chaque agent au préalable de l'acte d'achat. L'objectif est de faire entrer cette étape cruciale dans une logique entièrement écoresponsable.

Afin de mener à bien cette mission, un fascicule d'aide à la définition écoresponsable du besoin a été créé. Celui-ci recense une série de questions à se poser avant l'acte d'achat permettant d'anticiper et mesurer son impact environnemental. Location ou achat ? Reconditionné ou neuf ? Imposer un label plus contraignant sur le plan environnemental ? Voici quelques interrogations que les agents sont désormais amenés à résoudre avant la rédaction des cahiers des charges.

Le fascicule comprend également de multiples sources d'informations permettant de soutenir les agents dans la démarche.

- Développement de la démarche sourcing

Il est souvent reproché aux acheteurs publics leur éloignement de la sphère privée, celle qui est amenée à répondre aux appels d'offres. Une solution permet de rétablir le dialogue : le sourcing. Celui-ci permet, avant publication d'un marché public, de rencontrer plusieurs entreprises du secteur concerné et de discuter sur l'état du marché, sur le besoin en tant que tel et les pratiques du métier. Cela permet d'améliorer la connaissance du secteur et engendre une rédaction plus complète du cahier des charges.

La CCSL a largement développé cette méthode depuis début 2023 : collecte des déchets, fournitures administratives, impressions de documents... Les retours et résultats sont très positifs : les agents cernent mieux les contours du besoin et les entreprises comprennent davantage les problématiques publiques. Cette démarche est désormais ancrée et sera utilisée dès lors que l'achat s'y prêtera.

2024 : La concrétisation de la démarche mutualisation

La Communauté de communes souhaite proposer une aide autour de la commande publique à ses communes membres. Il s'agit d'une démarche de mutualisation : sur un laps de temps donné, l'agent du service commande publique sera mis à disposition de la commune demandeuse. L'objectif de 2024 est de concrétiser le service préalablement défini et le rendre effectif.

Trois niveaux sont proposés :

-Niveau 1 : Réponses à certaines interrogations ponctuelles des communes. Cela peut prendre la forme d'un échange téléphonique ou mail voire d'un rendez-vous en mairie en cas de multitude de questions et si le besoin s'en fait ressentir. Un groupe de travail autour de la commande publique est aussi attendu.

-Niveau 2 : Aide à la définition du besoin et à la stratégie contractuelle à l'occasion de la passation d'un marché public. Une relecture des pièces du marchés est aussi prévue à ce niveau.

-Niveau 3 : Définition du besoin avec la commune, externalisation de la rédaction des pièces administrative et aide au choix de l'attributaire. C'est le niveau le plus poussé de la mutualisation qui permet un accompagnement global de la CCSL auprès de la commune demandeuse.

Chaque commune est de fait intégrée au niveau n°1 - celui-ci ayant un caractère permanent. Le service offert par les niveaux n°2 et n°3 est dit « à la carte » c'est-à-dire selon le besoin réel des communes.

Pour 2024, l'accent sera mis sur la définition d'une procédure de recours au service, son calibrage en termes de temps à passer et son lancement officiel.



Contrôle de Gestion

1 collaborateur

- Mettre en place une démarche de contrôle de gestion ;
- Assurer le traitement des impayés de la collectivité ;
- Accompagner à la mise en place d'outils de suivi des consommations ;
- Mettre en œuvre et suivre une politique d'achat, en collaboration avec le responsable de la commande publique.

Chiffres clés en 2023

- **65 % c'est le résultat des impayés recouvrés, soit 316 809 €.**

Des relances sont toujours effectuées auprès des usagers qui ne paient pas leurs factures de déchets, d'assainissement, ou autres.

Des actions de sensibilisation sont également mises en place.

- **100 étant le nombre de benchmarks créées** (par service, manager, directeur de pôle, budget finances, fiscalité, impayés, RH, politique d'achat 20 familles).
- **20 familles pour une politique d'achat transversale et thématique** : Services extérieurs, Aménagement de zones, Reversement, Entretien, Energie Fluides, Communication, Maintenance, Divers, Location, Impôts, Honoraires, Carburant, Affranchissement, Assurance, Télécommunication, Frais de Mission, Bibliothèque, Formation, Etudes Contrôle Diagnostics, Fournitures de bureau.

Le benchmark, outil de pilotage et de gestion

Mise en place d'un outil de pilotage et de gestion commun à tous : le benchmark.

C'est un outil qui :

- Permet d'accompagner les équipes dans le pilotage de leurs dépenses et recettes, dans le suivi des impayés et de la politique d'achat, ainsi que le service RH dans le contrôle de la paie ;
- Facilite la transparence et la visualisation rapide des comptes, en adoptant pour chacun l'outil de gestion qui correspond à ses attentes et ses besoins, chacun devient autonome et a connaissance de sa gestion ;
- Ouvre sur une lecture globale des comptes (à N-1, N-2 et année en cours + prévisions budgétaires) ;
- L'outil Benchmark élaboré en interne permet notamment à chaque manager de suivre les comptes en temps réels, de faire un atterrissage, de préparer son budget primitif et de travailler à une prospective complète.

En 2023, l'outil benchmark de gestion a été mis en place sur 8 communes dans le cadre de la mutualisation.

Une politique d'achat globale pour la CCSL

- La politique d'achat s'articule à partir des 3 axes :
 - Achat efficace adapté aux besoins
 - Fournisseurs = Partenaires (dialogue et ouverture)
 - Prise en compte de la dimension développement durable.
- 20 familles créées pour représenter les types de charges de fonctionnement (total des charges de fonctionnement en 2023 = 8 220 206 €) afin d'améliorer ou de souligner la qualité des achats effectués par la CCSL.
- En 2023, plusieurs actions ont été menées :
 - la **famille services extérieurs** a été approfondie, notamment sur les déchets ;
 - une **mutualisation sur les fournitures administratives pour 10 communes** a été mise en place ;
 - des **codifications spécifiques** ont été mises en place pour évaluer des coûts pour les sous-familles suivantes :

KOM	Communication
1FO	Informatique
AKS	Accessibilité
PCAET	Transition écologique
PREV	Prévention
- Les gains sont multiples :
 - Optimisation financière **gains +96k €** ;
 - Meilleure connaissance de nos contrats ;
 - Amélioration de la qualité des prestations commandées ;
 - Sécurisation juridique des procédures ;
 - Optimisation de notre fonctionnement.

Les autres actions financières réalisées en 2023

- **Mise en place d'un contrôle interne de la paie**, notamment sur les transferts entre le logiciel RH (la paie) et le logiciel finances (pour les paiements), particulièrement sur les caisses patronales, ce qui a donné lieu à des régularisations de cotisations en faveur de la CCSL. En 2022, gains de 35 600 €.
En 2023, un travail sur les exonérations pour le service d'aide à domicile a permis de récupérer 55 000 € de charges patronales.
- **Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement : lancement d'actions en matière d'économie d'énergie.**
La Communauté de communes s'est engagée dès 2022 à la mise en place d'actions visant à optimiser la dépense énergétique :
 - Installation d'une solution d'intelligence artificielle permettant de réguler l'activité des fluides au sein des piscines, en prenant en compte la météo, la température et un certain nombre d'éléments complémentaires.
En 2023 :
Baisse de la consommation d'électricité de 10% et du gaz de 20% sur la piscine Naïadolis
Baisse de la consommation d'électricité de 18% sur la piscine Divaquatic.
 - Réduction des horaires d'éclairage public dans les zones économiques mises en place en décembre 2022 ;
 - Réduction de deux abonnements et compteurs, en partenariat avec le Sydela : l'un sur le CAD et l'autre sur l'école de musique pôle Loire.
- **Poursuivre l'amélioration de la performance des finances**
 - Développement de la culture de gestion auprès des services et des élus ;
 - Définition d'orientations d'optimisation et de mutualisation de moyens ;
 - Maîtrise des dépenses, contrôle de gestion, suivi des impayés ;
 - Recherche de toutes les pistes de financement possibles pour tout projet : facturations, subventions, exonérations, appels à projets, etc



Finances

4 collaboratrices

- Elaborer et proposer les budgets annuels de la collectivité, suivre et contrôler leur bonne exécution
- Conseiller et accompagner les services sur l'exécution financière, leurs besoins et leurs consommations
- Passer et suivre toutes les opérations financières et écritures comptables nécessaires : dépenses et recettes, écritures de rattachement, trésorerie, patrimoine, immobilisations et amortissements,

Chiffres clés en 2023

- Résultats comptables

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023		Dépenses	Recettes	Résultat 2023
Budget Principal	Fonctionnement	17 936 095,68 €	23 905 624,72 €	5 969 529,04 €
	Investissement	4 071 551,06 €	3 487 155,17 €	- 584 395,89 €
Budget Gestion des Déchets	Fonctionnement	6 144 665,14 €	7 460 735,99 €	1 316 070,85 €
	Investissement	561 287,15 €	849 803,72 €	288 516,57 €
Budget SPANC	Fonctionnement	165 178,68 €	261 040,62 €	95 861,94 €
	Investissement	1 052,82 €	32 345,61 €	31 292,79 €
Budget Assainissement	Fonctionnement	2 637 177,41 €	5 383 456,29 €	2 746 278,88 €
	Investissement	3 191 035,85 €	2 928 761,09 €	- 262 274,76 €
Budget Gestion des Piscines	Fonctionnement	1 858 680,06 €	2 214 794,37 €	356 114,31 €
	Investissement	2 516 072,90 €	2 824 849,53 €	308 776,63 €
Budget Ateliers Relais	Fonctionnement	1 471 804,89 €	1 935 349,87 €	463 544,98 €
	Investissement	1 088 731,80 €	1 470 532,86 €	381 801,06 €
Budget Aménagement de Zones	Fonctionnement	3 416 279,04 €	5 472 046,75 €	2 055 767,71 €
	Investissement	5 170 233,07 €	2 929 488,34 €	- 2 240 744,73 €

• Endettement en 2023

Au 31/12/2023 : 54 emprunts sont en cours sur l'ensemble des budgets de la collectivité

• Taux moyen de l'ensemble des contrats : 2,78%.

• Montant total restant à rembourser : 15 883 405,83 € selon la répartition suivante :

1 662 513,82 €, c'est le remboursement du capital prévu en 2024.

436 781,26 €, c'est le montant des intérêts à payer en 2024.

L'annuité totale 2024 sera de 2 099 295,08 €.

Budgets



Budget	%	Montant
Budget Assainissement	58,54	9 297 947,60
Budget Principal	13,88	2 205 128,92
Piscines	13,83	2 197 111,36
Gestion des déchets	9,99	1 586 786,72
Aménagement des zones	3,76	596 431,23
TOTAL		15 883 405,83

Evolution des produits fiscaux

• Total de la fiscalité des ménages

	Taxe d'habitation	Taxe Foncière Bâtie	Taxe Foncière Non Bâtie	TOTAL	En €/habitant
2017	3 467 081 €	209 387 €	109 560 €	3 786 028 €	79.00 €
2018	3 571 320 €	215 872 €	110 215 €	3 897 407 €	81.31 €
2019	3 760 695 €	225 254 €	131 787 €	4 117 736 €	85.91 €
2020	3 887 064 €	234 491 €	133 096 €	4 254 651 €	88.29 €
2021	97 126 €	222 209 €	133 286 €	452 621 €	9.27 €
2021 bis	4 110 882 €	222 209 €	133 286 €	4 466 377 €	91.45 €
2022 bis	4 489 030 €	234 566 €	138 718 €	4 862 314 €	97.83 €
2023	4 653 573 €	254 360 €	123 339 €	5 031 272 €	100.31 €

- **Total de la fiscalité des entreprises**

	Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE)	Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER)	TOTAL	En €/habitant
€	3 287 034 €	1 763 788 €	621 432 €	189 623 €	5 861 877 €	122.30 €
2018	3 464 514 €	1 825 376 €	461 325 €	177 199 €	5 928 414 €	123.68 €
2019	3 388 049 €	1 940 964 €	594 975 €	179 149 €	6 103 137 €	127.33 €
2020	3 589 009 €	1 909 062 €	558 756 €	186 981 €	6 243 808 €	129.56 €
2021	2 839 422 €	1 997 183 €	514 834 €	203 287 €	5 554 726 €	113.73 €
2021 bis	3 700 951 €	1 997 183 €	514 834 €	203 287 €	6 416 255 €	131.37 €
2022 bis	3 910 650 €	2 142 560 €	529 387 €	222 218 €	6 804 812 €	136.91 €
2023	4 191 325 €	2 227 712 €	550 767 €	248 550 €	7 218 354 €	143.92 €

Le produit total fiscal provenant des entreprises est en hausse de 6,08 % en 2023 par rapport à 2022.

Tous les taux de fiscalité des ménages votés en 2017 ont été reconduits pour l'année 2023 :

- 8,31 % pour la taxe d'habitation ;
- 0,595% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- 3,96% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties ;

Le taux de fiscalité des entreprises a été augmenté :

- 25,44% pour la cotisation foncière des entreprises

Les actions financières réalisées en 2023

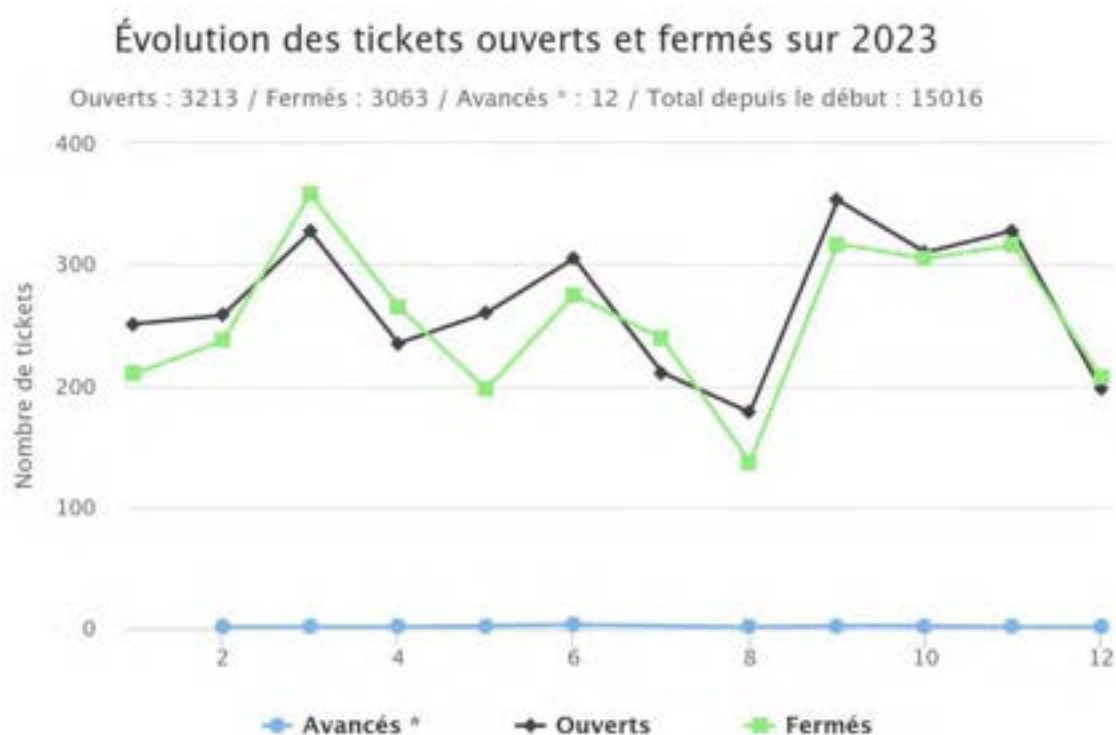
- Mise en place de la nomenclature M57 au 1/01/2023, nouvelle réforme comptable.

Informatique

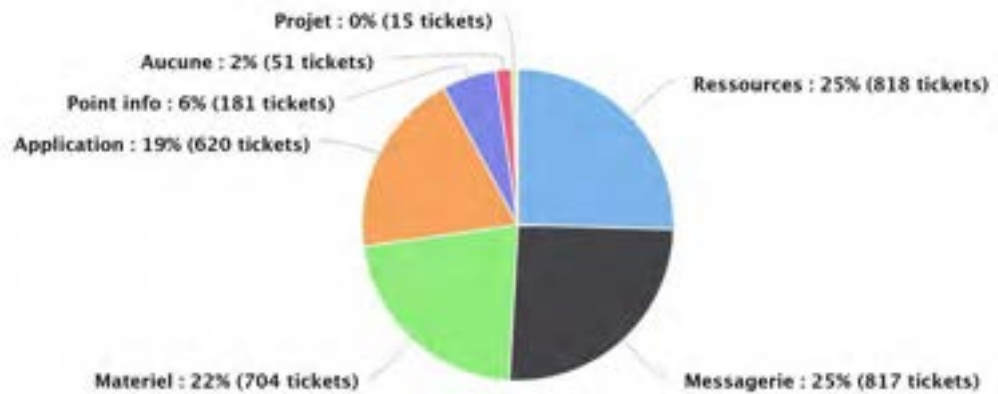
4 collaborateurs

- Assurer l'exploitation, la gestion et l'administration des systèmes d'exploitation et de gestion des données, des infrastructures réseaux et des équipements informatiques pour le compte de la CCSL et de 9 communes du territoire, dans le respect de la sécurité et de la qualité ;
- Accompagner les utilisateurs à l'utilisation de leurs outils, dans le développement des applicatifs, dans la définition des besoins d'informatisation, dans la mise en place de nouvelles technologies ;
- Assurer la maintenance préventive et réparative des équipements du système informatique : installation, gestion et suivi du parc informatique, maintien des conditions générales de production, recensement des dysfonctionnements et des améliorations fonctionnelles, intervention de dépannage ;
- Assurer une veille technologique et du conseil aux utilisateurs et aux collectivités dans la gestion et le développement de leur parc, dans un souci d'optimisation du fonctionnement du budget et des outils.

Chiffres clés en 2023



Répartition du nombre de tickets par catégories



Faits marquants en 2023

- **Evolution de l'infrastructure : Système hyperconvergé**

Mise en place d'une infrastructure hyperconvergée composée de 2 nœuds. Cette évolution a pour but de gérer à la fois les capacités de calcul, les capacités de stockage et les capacités d'accès réseau en un seul tenant.

- **Mise à niveau de version des machines virtuelles dont les systèmes d'exploitation arrivent en fin de vie.**

La fin de vie des systèmes d'exploitation implique la mise à niveau de ceux-ci vers des versions majeures afin de bénéficier des mises à jour d'évolution et de sécurité, indispensables au bon fonctionnement des applications et à la sécurité du système d'information.

- **Optimisation de la volumétrie du stockage**

Suppression des machines virtuelles non utilisées. Déduplication des données afin d'économiser les espaces utilisés sur les serveurs virtuels.

- **Déploiement d'une gamme évoluée de l'antivirus ESET pour répondre aux menaces actuelles**

Visibilité instantanée de la sécurité du réseau.

Résolution automatisée des incidents de sécurité – EDR et XRD

Gestion des versions déployées sur les ordinateurs, serveurs et appareils mobiles.

Chiffrement des disques.

Reporting et configuration flexibles grâce aux modèles de politique prédéfinis

Les projets à venir pour 2024

- **Système hyperconvergé : Déplacement des nœuds.**

Dans le cadre de la séparation des infrastructures de la ville de Vallet et de celles de la communauté de communes Sèvre et Loire, les 02 nœuds de l'infrastructure informatique de la CCSL seront déplacés vers deux sites géographiques distincts. Ce qui apportera une sécurité supplémentaire au réseau actuel. En cas de défaillance d'un nœud sur un site, le second prendra le relais sans arrêt de service.

- **Accompagnement à la mise en place d'une infrastructure propre à la mairie de Vallet.**

Le service informatique va accompagner la mairie de Vallet à construire sa propre infrastructure. La mise en service de cette infrastructure se fera progressivement et sera entièrement effective en juillet 2025.

- **Migration des serveurs de la communauté de Communes**

Migration des serveurs AD (02 serveurs), du serveur de fichier et du serveur CART@DS (Services SIG et urbanisme).

1 collaborateur

- Accompagner les services de la Communauté de communes Sèvre & Loire et des 11 communes du territoire sur les sujets liés à l'application de la réglementation à la protection des données.

Des mesures prises pour la protection des collectivités

Conseils auprès des différentes communes

Service ressources humaines :

- Point sur les mesures en place ;
- Mise à jour de la fiche registre ;
- Présentation de l'analyse d'impact relative à la protection des données à caractère personnel.

Service urbanisme :

- Information tiers autorisés et demande de données à caractère personnel.

Service culture et évènementiel :

- Présentation RGPD ;
- Mise à jour fiche de registre

Directrices et Directeurs Généraux des Services :

- Information bonnes pratiques RGPD

Service communication :

- Mise en place CGU et politique de confidentialité pour le site Intranet de la Communauté de communes Sèvre & Loire ;
- Visite des sites internet des communes pour évaluer la conformité. Vérifications des points suivants : cookies, politique de confidentialité, mentions légales, mode de cryptage des sites (SSL/TLS)

Vidéoprotection

- Mise à jour et renouvellement de l'autorisation du système de vidéoprotection pour le site de la déchèterie de Vallet. Constitution et suivi du dossier auprès de la Préfecture de Loire Atlantique.
- Etude et mise en place du système de vidéoprotection pour le site de la piscine du Loroux-Bottereau. Constitution et suivi du dossier auprès de la Préfecture de Loire Atlantique.

Actions menées face à des suspicion de violations de données à caractère personnel

- Des investigations ont été menées
- Une transmission vers la CNIL.

Renforcement des mesures sur la protection des données en 2023

- Consultation des services concernés par la nécessité d'Analyse d'Impact sur la Protection des Données.
- Création d'un outil d'aide à l'édition du document.
- Accompagnement des services concernés.
- Mise en place de rendez-vous annuels.
- Rendez-vous avec les directrices et directeurs des services des différentes communes :
- Pour un point RGPD. Aborder les problématiques rencontrées et solutions qui n'ont pu aboutir ;
- Suivi des dossiers en cours.

Ressources Humaines

6 collaborateurs

- Accompagner individuellement et collectivement les collaborateurs et managers de la CCSL ;
- Assurer la gestion RH : paie, temps de travail, suivi des carrières et des contrats, retraite, vieillesse juridique, formations et développement des compétences, etc.
- Participer à l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Chiffres clés en 2023

La Communauté de communes Sèvre & Loire a employé en 2023, **332 personnes dont 280 sont en emplois permanents**.

Le coût total de la masse salariale d'élève à **9 147 829 €, tous budgets confondus**.

La masse salariale a connu plusieurs hausses majeures, décidées au niveau national et au niveau de la collectivité :

- Revalorisation du point d'indice au 1/07/2022 pour tous : coût total annuel de 265 000 €
- Réévaluation de l'ensemble du régime indemnitaire de la CCSL au 1/01/2023 : coût supplémentaire de 250 000 € par an
- Relèvement de l'indice minimum de traitement au 1/05/2023 à l'indice majoré 361 (indice brut 397) au lieu de l'IM 353 (IB 385)
- Revalorisation du point d'indice au 1/07/2023 de 1,5%.
- Refonte des grilles au 1/07/2023 pour les agents des catégories C et B.
Le coût de ces 2 dernières mesures pour la CCSL génère une hausse de +1,1% sur la masse salariale totale, soit un coût annuel d'environ 105 000 € arrondis.
- Revalorisation de l'ensemble des grilles avec 5 points d'indice au 1/01/2024

Poursuite de la réorganisation du service RH

- Création d'un poste d'assistante au sein du service notamment pour accompagner le développement des formations mutualisées sur l'ensemble du territoire, en lien avec les communes
- Choix d'un changement de logiciel pour sécuriser et optimiser la gestion RH

Développement de l'action RH

- Mise en place d'un dispositif favorisant l'accueil des stagiaires et l'alternance au sein des services de la CCSL
- Adaptation des conditions de travail en période de canicule et fournitures d'équipements appropriés pour les services concernés
- Poursuite des actions de prévention : mise à jour du document unique des risques professionnels et questionnaire sur les risques psycho-sociaux, actions de prévention des troubles musculosquelettiques étendues à plusieurs services, accompagnement individuel par un intervenant extérieur, actions de formation, etc ...





Pôle Aménagement et Attractivité du Territoire

- Développement Economique
- Dynamisation urbaine
- Mobilité
- Planification
- Promotion du Territoire
- SIG et Aménagement de l'espace
- Urbanisme

Développement Economique

3 collaborateurs

- Participer et mettre en œuvre la stratégie de développement économique ;
- Accueillir et permettre le développement des entreprises ;
- Animer et dynamiser le territoire ;
- Créer, développer et maintenir des liens de proximité avec les entreprises, partenaires et territoires voisins.
- Accompagner les entreprises dans les domaines de la formation et du développement des compétences ;

Chiffres clés en 2023

- o 17 zones d'activités en gestion, pour un total de près de 400 entreprises
- o 515 entreprises créées en 2023
- o 15 septembre : 3eme édition de THE COURSE, le challenge sportif inter-entreprises, avec plus de 60 participants.



Stratégie de développement économique

Avec plus de 4500 entreprises et pas moins de 17 zones d'activités, l'intercommunalité profite d'un réel dynamisme économique. Qu'elle soit impulsée directement par ses acteurs locaux ou par le rayonnement des territoires, cette croissance permet à la CCSL de bénéficier d'une place de choix en matière d'attractivité.

La récente loi Climat et Résilience du 22 août dernier fixe un objectif de Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050, la Communauté de communes a décidé de se saisir dès maintenant de cette question. Pour répondre à cet objectif, sous un angle environnemental, économique et social, elle a fait le choix d'élaborer une stratégie de développement économique.

En tenant compte des obligations réglementaires encadrant le développement du territoire de demain (SCOT, PLUi, ZAN...) et afin d'apporter des outils concrets permettant de mettre en œuvre une stratégie cohérente, la Communauté de communes Sèvre et Loire a fait le choix d'être accompagnée par un bureau d'études spécialisé, PRAXIDDEV depuis février 2022.

Cette stratégie, élaborée en concertation avec l'ensemble des communes, a permis de réaliser un diagnostic du territoire, de définir des orientations stratégiques pour aboutir à un plan d'actions.

DIAGNOSTIC

Le dynamisme économique du territoire et la proximité avec Nantes Métropole ont contribué à la rareté du foncier à vocation économique de la Communauté de communes Sèvre & Loire. De plus, au regard de la Loi Climat et Résilience, la capacité à réaliser des extensions des parcs d'activités sera réduite.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le territoire poursuit et oriente son développement économique sur la mise en application d'un modèle durable et le décline dans le choix des entreprises à accueillir. Une attention particulière est également portée vers les industries du futur avec le développement d'activités tertiaires d'appui à l'innovation et au développement technologique.

PLAN D' ACTIONS

Articulé autour de 4 grandes thématiques, il recense 18 actions.

- POSITIONNEMENT ECONOMIQUE ET ANIMATION (5 actions)
- FILIERES ET SECTEURS D' ACTIVITES (5 actions)
- IMPLANTATION ET PARCOURS RESIDENTIEL DES ENTREPRISES (4 actions)
- EMPLOI ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES (4 actions)





Nouveaux principes d'implantation

La mise en application de la loi Climat et Résilience au travers de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050, génère une évolution des pratiques de commercialisation du foncier économique. Ainsi la Communauté de communes Sèvre & Loire distingue 3 grands principes sur ses zones d'activités :

- **Les solutions immobilières**

Pour les constructions dont la superficie est inférieure à 500m², une orientation vers une solution immobilière mutualisée, tel que le village d'entreprises, sera privilégiée. Pour répondre à ces demandes, la collectivité travaille à l'élaboration d'un programme pluriannuel de développement de solutions immobilière sur le territoire.

- **La cession foncière**

Les zones dites de proximité où il reste quelques lots disponibles, seront accessibles à la vente.

- **Le bail à construire**

Les zones stratégiques disponibles feront, quant à elles, l'objet d'un bail à construire. En effet, la rareté du foncier appelle les territoires français à mener une réflexion plus globale sur leur utilisation.

De nombreuses collectivités appliquent depuis plusieurs années le bail à construire dans leurs zones d'activités. De riches échanges ont eu lieu avec certaines de ces institutions, à l'instar de Chambéry Grand Lac, pour permettre de mieux appréhender cet outil et avoir un retour d'expérience. Cependant, avant de prendre une décision, les élus de Sèvre & Loire ont souhaité recueillir l'avis des entreprises ayant des projets d'implantation sur le territoire. Conscientes des changements environnementaux et réglementaires que nous vivons, ces dernières s'inscrivent également dans cette démarche et sont prêtes à s'engager dans ce nouveau modèle.

Au travers de ce contrat à longue durée, le territoire pourra maîtriser la nature des activités tout en pérennisant la qualité de son parc immobilier. De plus, les conditions financières proposées permettront à l'entreprise de conserver une capacité budgétaire d'investissement.

Les projets à venir pour 2024

- ✓ Mettre en place la stratégie économique et expérimenter les nouveaux principes d'accueil des entreprises
- ✓ Accueillir, accompagner les nouvelles entreprises du territoire
- ✓ Organiser un Carrefour de l'Alternance
- ✓ Impulser une dynamique territoriale à travers l'organisation d'évènements (The course, Atelier d'intelligence collective, l'apéro des nouvelles entreprises créées, ...)

Mobilité

3 collaborateurs

20 accompagnateurs de cars

- Assurer la gestion de proximité des transports scolaires, en apportant un service d'accompagnateurs scolaires, et en lien avec la Région et les partenaires.
- Faciliter l'accès aux offres de Mobilité en Sèvre & Loire : transports collectifs, transport à la demande, transports solidaires, mobilités douces ;
- Sécuriser les pratiques de Mobilité en structurant le maillage cyclable du territoire ;
- Relier les territoires en renforçant le covoiturage, en accentuant l'attractivité des transports collectifs et en coordonnant les projets de mobilité avec les territoires voisins ;
- Provoquer le changement de pratique de Mobilité des habitants en déployant de nouveaux services de Mobilités douces.

Des services de Mobilité pour tous les citoyens

Consolidation et développement des nouveaux services de Mobilité :

- Augmentation des aides à l'achat de VAE ;
- Développement du service de location de VAE longue durée Vélila.



Sécurisation des déplacements à vélo :

- Validation de la **stratégie cyclable à horizon 2030** : planification des itinéraires à réaliser, clarification des compétences en matière d'entretien et attribution des moyens humains et financiers.
- **Réalisation de deux itinéraires cyclables intercommunaux** : Divatte-sur-Loire – Saint-Julien-de-Concelles et Divatte-sur-Loire – Gare de Mauves-sur-Loire

Gestion courante du service de Transports Scolaires :

- Gestion quotidienne du plan de transport : modification des circuits et points d'arrêts, gestion des arrêtés de circulation et déviations, ...
- Information et relation avec les familles
- Gestion des indisciplines
- Suivi des marchés kilométriques en lien avec la Région des Pays de la Loire.

Chiffres clés en 2023

- **120 aides à l'achat de VAE** attribuées ;
- **20 VAE supplémentaires** commandés pour compléter la flotte Vélila ;
- **3 646 élèves** inscrits aux Transports Scolaires ;
- **6,5 km** d'aménagements cyclables sécurisés réalisés ;

Les projets en 2024 pour la Mobilité

- Accueil d'un stagiaire pour une mission de 6 mois portant sur l'élaboration d'un **Plan de Déplacement d'Administration (PDA)** afin de repenser et optimiser les déplacements des agents de la CCSL ;
- Lancement de la **nouvelle offre socle du Transport à la Demande** en partenariat avec la Région des Pays de la Loire ;
- Aménagement de **nouvelles liaisons cyclables intercommunales** ;
- **Accompagnement des entreprises** à la Mobilité.

Dynamisation urbaine

2 collaborateurs

- Accompagner les communes dans leurs projets de dynamisation de leurs centres-villes dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain et/ou de l'Appel à Manifestation d'Intérêt cœur de bourg/cœur de ville du Département de Loire-Atlantique : volets logement, commerce, espaces publics, végétalisation, etc.
- Créer, développer et maintenir des liens de proximité avec les partenaires et territoires voisins
- Mettre en œuvre la politique de l'habitat de la Communauté de communes

Dynamisation du territoire !

- Accompagnement de toutes les communes de Sèvre & Loire sur leur projet de dynamisation de cœur de bourg ;
- Mise en place du suivi de l'Opération de Redynamisation de Territoire (ORT) avec les 4 communes signataires (Vallet, Le Loroux-Bottereau, Saint-Julien-de-Concelles et Divatte-sur-Loire) et les partenaires ;
- Animation de l'Espace Habitat Energie



Chiffres clés en 2023

- **447 ménages** renseignés au téléphone ou par mail sur leurs projets de rénovation de logement (conseils sur la rénovation énergétique, conseils sur l'adaptation de son logement, conseils sur l'amélioration de la qualité de son logement, ...);
- **100 ménages** rencontrés en permanences ;
- **35 ménages** accompagnés dans la réalisation de leurs travaux de rénovation globale : une visite sur site avant travaux, la réalisation d'une évaluation énergétique, une aide au choix de scénario de rénovation énergétique et un accompagnement à la définition du programme de travaux, une assistance à l'analyse des devis, l'accompagnement pour établir le plan de financement s du projet.
- Programme d'animations en matière d'habitat et d'Energie : En lien avec le PCAET, **7 animations** ont été déployées en 2023 à destination du grand public sur des sujets relatifs à l'habitat et Energie : Conférence "Les solutions solaires", Apéro "Parlons réno !", Conférence "Les solutions solaires », Conférence "Les solutions de chauffage", Balade thermique n°1, Balade thermique n°2, Visite de chantier de rénovation - Matériaux biosourcés (bloc de chanvre) par ECHOBAT.

Les ambitions du service dynamisation urbaine pour 2024

- **Poursuite de l'accompagnement des communes sur leurs projets cœur de bourg (accompagnement dans la mise en œuvre opérationnelle) et suivi de l'ORT.**



- **Plan Local de l'Habitat : Bilan final du PLH 2019-2024 et lancement du nouveau PLH 2026-2031**

Le PLH a été approuvé le 26 juin 2019 pour une durée de 6 ans. Le bilan final permettra de faire le point sur les évolutions du marché local de l'habitat de la CCSL et d'établir une synthèse des actions engagées ou non. Le bilan final servira de base au lancement du nouveau PLH 2026-2031.

- **Accompagnement des ménages dans l'amélioration de l'habitat : Lancement d'un nouveau dispositif**

En 2019, la CCSL a lancé une opération d'amélioration de l'habitat privé intitulée « Programme d'Intérêt Général (PIG) pour le maintien à domicile des personnes âgées et la lutte contre la précarité énergétique ». La CCSL a choisi SOLIHA pour accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation.

Pour renforcer son action, le 1^{er} janvier 2022, la CCSL a lancé une plateforme de rénovation énergétique (PTRE) en conventionnant avec Alisée et la Région. La CCSL bénéficie ainsi de subventions de la part de la Région pour l'animation de cette plateforme.

A partir du 1^{er} janvier 2025, les modalités opérationnelles et financières de la rénovation de l'habitat privé évoluent en France. L'Etat souhaite simplifier le système en unifiant le Programme d'intérêt Général et la plateforme de rénovation énergétique, avec pour objectif de créer une seule identité : **le Pacte Territorial**. Un nouveau marché public commun est donc actuellement à l'étude pour un lancement en 2025.

,

Planification

2 collaboratrices

- Conseiller les élus en matière de planification ;
- Suivre les procédures d'évolution des PLUs communaux ;
- Co-piloter la démarche PLUi en binôme afin de concevoir, mettre en œuvre, et animer un projet de Territoire ;
- Coordonner les différents partenaires - PPA.

L'aménagement du territoire, une priorité !

- Accompagnement des communes dans leurs procédures d'évolution de PLU communaux
- Débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi.
- Définition des périmètres d'Orientation d'Aménagement et de Programmation du PLUi
- Dans le cadre de l'AMI ZAN, l'Auran a accompagné la CCSL pour développer une méthodologie de localisation des surfaces minérales potentiellement à renaturer et localiser des zones à fort enjeux, prioritaires pour la renaturation. En 2023, des études pré-opérationnelles ont été menées sur 6 sites pilotes.



- Le CEREMA a également travaillé avec la CCSL dans le cadre de l'AMI ZAN : analyse et consolidation des gisements fonciers, analyse de la vacance résidentielle, aide à la détermination des périmètres d'OAP.

Chiffres clés en 2023

- 2 approbations de procédures d'évolution de PLU communaux ;
- 3 Réunions publiques dans le cadre du PLUi (présentation du PADD)
- 1 participation au séminaire national de l'AMI ZAN
- 103 courriers envoyés pour répondre aux demandes des habitants dans le cadre du PLUi



Des actions pour imaginer l'habitat autrement

- Comité local pour une participation citoyenne

La CCSL est dotée d'un comité local composé de 44 personnes (4 personnes par communes). Il a pour objectif de mener des réflexions quant à l'habitat de demain et de faire des propositions aux élus locaux. En 2023, une réunion d'échange entre le comité local et les élus a été organisée. Celle-ci a permis aux élus de faire un retour sur la prise en compte dans le PLUi des propositions du comité local.



- Zéro Artificialisation Nette

Pour aider les acteurs à atteindre les objectifs de réduction de l'artificialisation des sols prévus par la loi Climat et Résilience, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a décidé d'accompagner, au travers de l'expérimentation « Objectif ZAN », 22 projets sur toute la France, sélectionnés suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt.

La candidature commune portée par le Département de Loire-Atlantique, la Communauté de communes Sèvre & Loire, la Communauté de communes de la région de Blain et le Pôle Métropolitain de Nantes Saint-Nazaire est lauréate de cet Appel à Manifestation d'Intérêt.

La CCSL a conventionné en 2022 avec le Cerema, l'Etablissement public foncier de Loire-Atlantique et l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN) afin de mener des études permettant de définir une stratégie foncière et une stratégie de renaturation. Ce travail a été poursuivi sur l'année 2023.

Les objectifs du service Planification en 2024

- Elaboration des pièces réglementaires du PLUi :
 - Zonage,
 - Orientation d'Aménagement et de Programmation sectorielle et thématique
 - Règlement écrit
- Poursuite du travail engagé sur la stratégie foncière et de renaturation (AMI ZAN).

Promotion du Territoire

1 collaborateur

- Mettre en œuvre la stratégie de promotion du territoire ;
- Développer la pratique de la randonnée (pédestre, vélo...) ;
- Piloter des événements (rentrée du Vignoble, Festi'Sèvre, Festi'Loire) ;
- Coordonner et collaborer avec les acteurs du tourisme ;
- Développer les sites touristiques.

Les activités en 2023

- Suivi du projet d'aménagement de la Halte vélo à la Pierre Percée à Divatte-sur-Loire
- Organisation des événements Festi'Loire en juillet, Festi'Sèvre en août et la rentrée du Vignoble à Vélo en septembre en collaboration avec Service PCT et sa rentrée culturelle.
- Soutien des associations OCRI et CAP Sports et Nature
- Collaboration avec l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes
- Participation au projet de mise en tourisme de la Sèvre et la Maine avec le Département
- Participation au projet de mise en tourisme de la Loire entre Bouchemaine et Nantes avec VNF
- Participation au projet de mise en tourisme de la Maison bleue
- Soutien des projets touristiques des communes et partenaires privés
- Gestion des sentiers pédestres en collaboration avec l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes

Chiffres clés 2023

- 1000 spectateurs pour la 2ème édition de Festi'Sèvre au Pallet
- 1ère rentrée commune pour la culture et la promotion



Première collaboration avec le service culture pour l'organisation d'une rentrée coordonnée : la rentrée du Vignoble à Vélo et la rentrée culturelle

Dimanche 3 septembre, la CCSL a organisé conjointement la rentrée du Vignoble à Vélo et la rentrée culturelle. Deux évènements organisés au Loroux-Bottereau : à la Tannerie pour la rentrée du Vignoble à Vélo et au cinéma pour la rentrée culturelle.

Avec une proposition artistique pour faire un trait d'union entre les 2 services. Le Raccommodeur de fleurs est intervenu sur les 2 lieux pour rassembler les spectateurs des 2 évènements.

Une première collaboration pour annoncer un évènement commun en 2024.



En 2024, Des évènements favorisant l'attractivité du territoire !

Création d'un Parcours Permanent d'Orientation à la Regrippière

Création d'un nouveau PPO autour du site de la Fleurancellerie.

Organisation des évènements

Vendredi 5 juillet : Festi'Loire à la Pierre Percée à Divatte-sur-Loire

Vendredi 23 août : Festi'Sèvre à Port Domino au Pallet

Dimanche 1er septembre : La rentrée du Vignoble au départ de La Regrippière



SIG et Aménagement de l'Espace du Territoire

2 collaboratrices

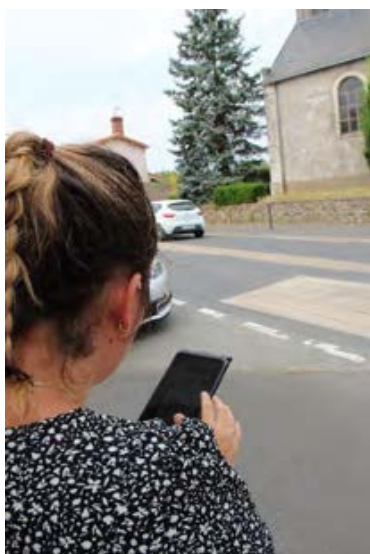
- Développer des applications cartographiques pour les agents et les élus ;
- Accompagner les services dans la définition de leurs besoins et les former ;
- Permettre l'accès et les échanges des données géographiques au sein de la collectivité et avec l'extérieur (partenaires, administrés) ;
- Contribuer à une action foncière dynamique ;
- Suivre le déploiement de la fibre FTTH du département sur le territoire.

Migration du SIG sur une nouvelle infrastructure

Le serveur hébergeant le SIG étant vieillissant, et ne permettant plus de mettre à jour les outils, il a été décidé de mettre à jour l'infrastructure en installant l'ensemble des composants (bases de données, serveur Web etc) sur un nouveau serveur.

Cette migration a permis d'installer de nouvelles fonctionnalités pour les utilisateurs, et de déployer de nouveaux modules :

- Module « Mobilités », permettant de réaliser de la saisie sur le terrain, avec tablette ou smartphone, sans connexion Internet.



- Module « Observatoire » : pour une visualisation optimisée de données cartographiques ou statistiques.

Les Cafés Cartos

Afin de faire connaître le potentiel du SIG, nous avons lancé une nouvelle animation, qui a lieu 2 fois par an, dans une commune différente du territoire. L'objectif est d'aller à la rencontre des agents/élus, utilisateurs ou non, pour leur permettre de découvrir le potentiel du SIG, ou de se perfectionner sur des fonctionnalités ciblées.



Chiffres clés de 2023

278 utilisateurs dont 37 créés en 2023
34 Applications pour les agents et 6 pour le public
50% des adresses certifiées par les communes dans le cadre du « projet adresse régional »

Urbanisme

8 collaborateurs

- Accueillir et informer les usagers ;
- Instruire les autorisations d'urbanisme pour les 11 communes du territoire ;
- Assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre des opérations d'aménagement de l'habitat ;

Chiffres clés en 2023

- 2 517 Certificats d'urbanisme
- 4 522 dossiers d'autorisation d'urbanisme déposés ;
- 4 522 dossiers d'autorisation d'urbanisme déposés ;
- 515 permis de construire déposés ;
- 2 787 appels téléphoniques traités ;
- 1 610 rendez-vous effectués.

Le Guichet Urbanisme

- La CCSL a mis en place le Guichet Urbanisme depuis 2022 pour permettre le dépôt de dossiers ADS en ligne : c'est un véritable succès !!

Perspectives 2024 !

- Participation à l'élaboration du PLUi
 - ✓ Zonage,
 - ✓ Orientation d'Aménagement et de Programmation sectorielle et thématique
 - ✓ Règlement écrit
- Mise en place du Parapheur électronique ;
- Connection à Plat'au - plateforme mise en place par l'Etat d'échange et de partage des dossiers entre tous les acteurs de la chaîne d'instruction (Service instructeur, préfecture, ABF, concession- naires...) ;





Pôle Animation du Territoire

- Enfance & Parentalité
- Relais Petite Enfance
- Ecole de Musique
- Projet Culturel de Territoire
- Lecture Publique
- Piscines

Enfance & Parentalité

2 collaboratrices

- Mettre en œuvre la politique éducative CCSL
- Travailler en partenariat avec les associations éducatives locales et les institutions telles que le CAF et le Département.

« Grandir ensemble en Sèvre & Loire », un projet politique éducatif

- **Evaluation de la Convention Territoriale Globale « Grandir ensemble en Sèvre & Loire »**

Depuis 2020, la CCSL est couverte par une Convention entre les 11 communes du territoire, la CCSL et la CAF pour œuvrer à la mise en place d'un projet politique éducatif. La fin de conventionnement arrivant, cette évaluation doit permettre d'exprimer ce qui a fonctionné, ce qui peut être perfectionné, ce qui ne fonctionne pas pour ensuite se projeter vers une nouvelle convention dans une démarche participative avec l'ensemble des acteurs impliqués. La prochaine Convention Territoriale Globale sera signée entre la CAF et la CCSL pour la période 2025 à 2029.

- **Transformation des actions du Centre socio-culturel Loire-Divatte**

Depuis plusieurs années, des échanges ont lieu sur les enjeux du CSC et les problématiques rencontrées, et notamment concernant :

- La couverture du CSC sur le territoire
- Le rôle du CSC avec une structure principalement reconnue pour des activités de loisirs, et moins comme un espace d'animation de la vie sociale
- La difficulté à co-élaborer des politiques publiques sur le territoire
- Un manque de visibilité et de communication
- Un investissement conséquent à faire concernant les locaux

En prévision de la fin de la convention d'objectifs et de financement en cours au 31 décembre 2023 et face à l'importance des enjeux, un groupe de travail technique et politique, avec l'appui de partenaires institutionnels tels que la CAF et la fédération des Centres socio-culturels, s'est constitué entre le dernier trimestre 2021 et le dernier trimestre 2022.

La communauté de communes Sèvre et Loire a décidé en octobre 2022 de ne pas proposer de renouvellement de la convention après sa date de fin au 31 décembre 2023.

La communauté de communes Sèvre et Loire se retrouve par ses compétences dans les enjeux de parentalité et se mobilise pour développer ce service en lien avec la feuille de route 2020-2026 et la Convention territoriale globale par :

- Le pilotage d'actions de parentalité à l'échelle intercommunale dont Festi'famille dans laquelle elle était déjà co-pilote
- La création d'un service intercommunal LAEP (lieu d'accueil enfants parents)

La prise de compétence parentalité dans sa globalité avec la création du LAEP pour janvier 2024 et le déploiement d'actions de parentalité à l'échelle intercommunale est un des projets phare de 2023.

Les autres actions du Centre socio-culturel sont réparties en fonction des champs d'intervention réciproques entre les communes, CCAS et les associations.

La CCSL soutien des initiatives locales en lien avec des services existants en direction des seniors (CLIC) et de la jeunesse (CTG). L'intégration d'une réflexion sur l'animation de la vie sociale fait partie de l'évaluation de la CTG en prévision du prochain contrat 2024-2028.

- Recrutement d'un coordinateur des actions Parentalité

Depuis octobre 2023, une nouvelle collaboratrice œuvre pour le développement des actions parentalité. Elle coordonne le projet Lieux d'Accueil Enfants- Parents (0,5 ETP) et à participer à toute son installation. Elle a aussi en charge de travailler sur les prochains évènements parentalité dont Festi'famille (0,5 ETP).

Le travail de mise en place du Lieu d'Accueil Enfants- Parents réalisé avec la commission Enfance & Parentalité, a permis de définir le cahier des charges du projet.

Les objectifs principaux définis pour le Lieu d'Accueil Enfants-Parents sont les suivants :

- Accueillir dans un espace chaleureux et cocon
- Favoriser les liens et écouter sans juger
- Permettre aux familles de se changer les idées

Selon la volonté de la commission Enfance & Parentalité, validé par le Conseil communautaire, l'équipe sera composée de professionnels de la Petite Enfance, de professionnels ayant des compétences psycho-sociales ou non, de parents et de grands-parents bénévoles. La formation d'accueillant sera à prévoir pour toutes les personnes de l'équipe.

Il a été défini les lieux où s'installera le Lieu d'Accueil Enfants-Parents.



Relais Petite Enfance (RPE)

7 collaboratrices

- Accompagner les assistants maternels du territoire ;
- Accompagner les familles à la recherche d'un mode de garde pour les enfants de 0 à 3 ans ;
- Travailler en partenariat avec les multi-accueils du territoire ainsi que le Département (Unité agrément).

Au service des familles et des assistants maternels

- Un projet co-porté par 12 assistants maternels et le Relais Petite Enfance

Création d'un temps fort avec plusieurs assistants maternels du territoire afin de vivre un temps partagé : parents, professionnels et enfants. Ce moment privilégié permet de mettre en valeur le métier d'assistant maternel. Le groupe a souhaité également réaliser des ateliers intergénérationnels en allant dans les EPHAD du territoire.

- Parenthèse créative : un temps fort à destination des assistants maternels (avec ou sans enfants)

Pour apporter des espaces de médiation éducative et/ou pour prendre soin des professionnels du territoire, le Relais Petite Enfance a proposé un temps fort, de plus d'un mois, riches en expérience.

- Vivre des matinées motricité parents-enfants

Le Relais a proposé des espaces d'accueil Parents-Enfants à raison d'une fois par mois pour permettre aux familles de vivre un temps partagé et de découvrir le service du Relais Petite Enfance. Chaque session, c'est environ 25 familles qui sont venues à notre rencontre.



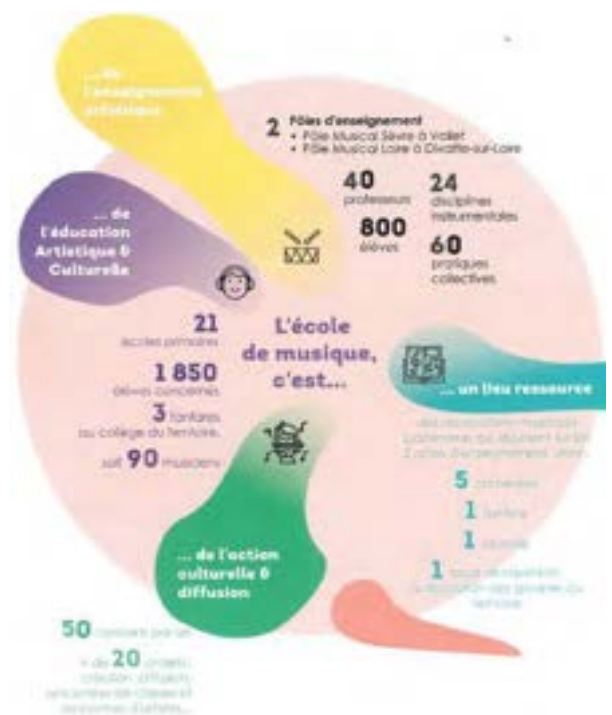
Chiffres clés en 2023 : 388 assistants maternels en activité

- Intervention dans les 11 communes pour les matinées d'éveil avec un total de 221 séances, 160 assistants maternels et 515 enfants différents
- Matinées jeux livre sur inscription : 141 séances, 129 assistants maternels et 425 enfants différents
- Matinées sans inscription : 13 séances, 61 assistants maternels et 201 enfants différents
- Matinée en EPHAD : 2 séances, 5 assistants maternels et 15 enfants différents
- 3 antennes pour rencontrer le RPE : Divatte-sur-Loire, Le Pallet et Vallet
- 344 rendez-vous individuels avec des parents ou futurs parents employeurs
- Parenthèse créative : 64 séances, 103 assistantes maternelles et 247 enfants différents
- Graine d'AssMat : 1 séance, 61 assistants maternels et 149 enfants différents
- Formations proposées par le RPE : 65 assistantes maternelles

Ecole de Musique

38 professeurs et 5 agents administratifs

- Développer une offre d'enseignement musical harmonisé et accessible sur le territoire ;
- Favoriser et accompagner la pratique musicale amateur ;
- Permettre des moments de partage, avec des lieux favorisant une réussite éducative autour des notions de plaisir, d'entraide et du faire ensemble ;
- S'inscrire en acteur culturel sur le territoire avec les partenaires ;
- Diffuser des actions culturelles et proposer des rencontres artistiques.



Une année rythmée en projets musicaux !

- ## Une année rythmée en projets musicaux !
- Bal Folk avec les classes d'Eveil Musique et Danse et le Groupe Les pieds dans l'bal ;
 - Projet Funk Fever avec les élèves des classes instru- mentales ;
 - Projet Homo Natura avec les élèves des classes de percussions
 - Projet Scénovoix 2 avec les élèves de la classe de technique vocale ;
 - Projet Blind Test avec les élèves des classes de piano.
 - Projet d'enregistrement avec les élèves des classes de Musique actuelle ;
 - Projet Cuivres avec les élèves des classes de cuivres et l'Orchestre de Cuivres et Percussions du Loroux-Bottereau ;
 - Projet intergénérationnel de création et enregistrement de musiques avec les élèves des classes de culture musicale et les résidents de l'EHPAD, du foyer de vie La Passerelle, des personnes âgées en maintien à domicile, des enfants de l'accueil de loisirs ;
 - Projet Coltrane avec les élèves des classes de jazz et le Groupe Interphazz ;
 - Projet Fanfares au collège avec le Groupe Jaft Punk ;
- Et plusieurs auditions d'élèves tout au long de l'année.

Chiffres clés en 2023

- 24 disciplines instrumentales enseignées et 60 pratiques collectives ;
- 800 élèves inscrits à l'école de musique à travers les Interventions en Milieu Scolaire et les Fanfares des Collèges.

Une diversité de pratiques musicales accessible à tous !

- Enseignement individuel :

- Flûte, Hautbois, Clarinette, Saxophone, Cornemuse pour les Bois ;
- Trompette, Cor, Trombone, Tuba pour les Cuivres ;
- Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse pour les Cordes frottées ;
- Guitare, Guitare électrique, Guitare basse, Harpe celtique pour les Cordes pincées ;
- Piano, Accordéon pour les claviers ;
- Technique vocale ;
- Musique Assistée par Ordinateur ;
- Batterie, Percussions.

- Pratiques collectives :

- Ateliers et ensembles de pianos, de guitares, de percussions, ateliers et orchestres à vents, à cordes ;
- Chœurs enfants, ados et adultes ;
- Ateliers jazz ;
- Atelier et ensemble de musique traditionnelle ;
- Ensembles instrumentaux adultes ;
- Pipe Band (ensemble de cornemuses) ;
- Atelier djembé adulte ;
- Percussions brésiliennes ;
- Musique Assistée par Ordinateur ;
- Ateliers Musique Actuelle Amplifiée.



Les prochains projets de l'Ecole de Musique

- Artistes invités :

- Quintet Eclectik Brass : Master class, concerts scolaires et concert création avec l'Orchestre de cuivres et percussions du Loroux Bottereau (OCP)
- Interphazz : Master Class, concert en quartet à l'Intervalle, conférence/concert à la bibliothèque du Pallet, concert scolaire
- Jaft Punk : Master class avec la Fanfare des Collèges, concert à la Boissière du Dorée, concert scolaire

- Projets Inter-écoles :

- Rencontres de Sax de l'agglomération : concert à Vertou et aux RDV de l'Erdre
- Rencontres d'ateliers de Musiques actuelles

- Projets Ecole :

- Blind Test – musique de Jeux vidéos par les classes de piano
- Scénovoix et Tour de chant : classes de techniques vocales des deux pôles
- Funk Fever : à la découverte du Funk – grands élèves de l'école
- Bal Folk pour les élèves d'éveil musique et danse et leurs enfants

- Partenariats :

- Projet intergénérationnel avec Divatte sur Loire : Musique, Land art et Poésie

Plus de 50 évènements organisés sur la saison

Et plusieurs auditions d'élèves tout au long de l'année.

Projet Culturel de Territoire

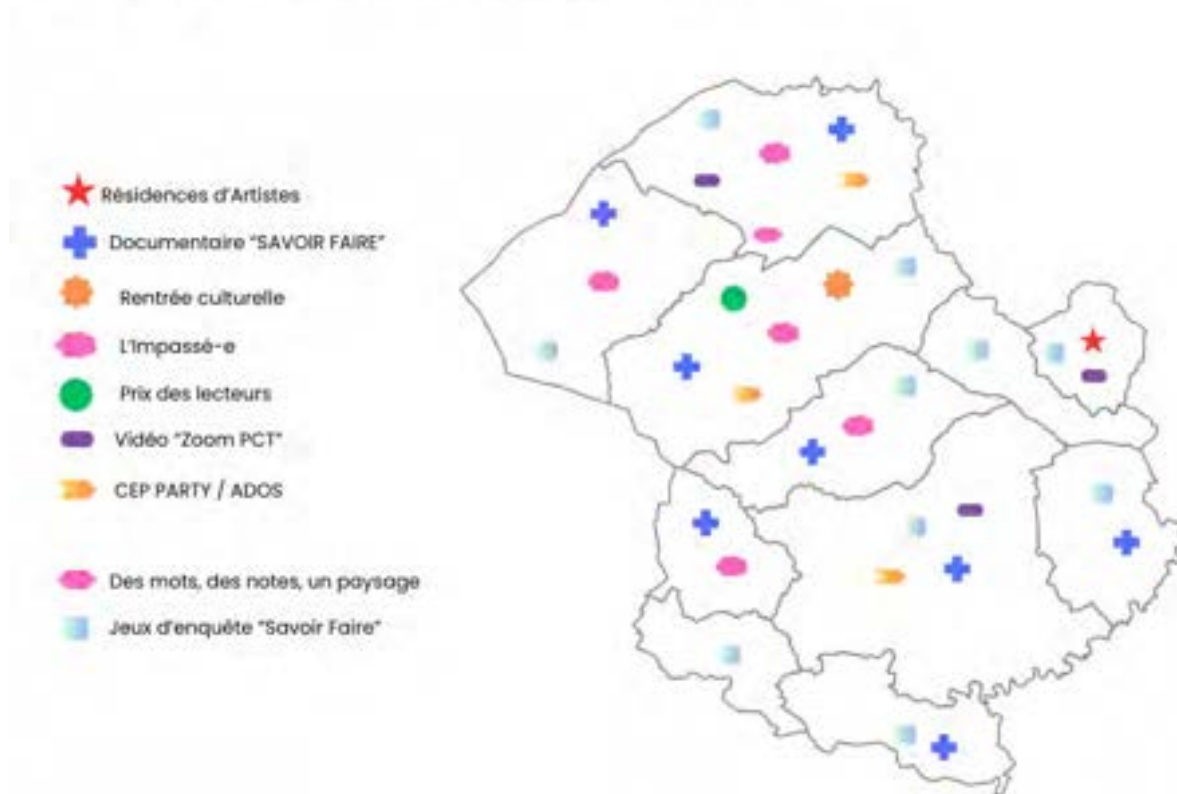
1 collaborateur

- Animer et coordonner le réseau d'acteurs culturels ;
- Etudier, favoriser ou mettre en œuvre des actions et partenariats culturels innovants et adaptés ;
- Le Projet Culturel de Territoire a vocation à soutenir des actions culturelles à rayonnement intercommunal, qui s'inscrivent dans une démarche partenariale autour des enjeux suivants : fédérer les acteurs, permettre l'accès au plus grand nombre, développer l'attractivité et le rayonnement du territoire.

Chiffres clés en 2023

- 12 projets soutenus par le PCT
- Des actions dans les 11 communes
- L'agenda culturel « Sortez chez vous », c'est 58 contributeurs et 262 publications qui font vivre l'agenda culturel en ligne et 36 actions dans la version papier.

PCT : Actions Culturelles menées en 2023 par communes



Une politique portée par les acteurs culturels locaux

- Evaluation et renouvellement du PCT

En mai 2023, une journée et demi de séminaire a réuni élus et professionnels du territoire en vue d'évaluer le PCT1 et de formuler les chantiers du PCT2, selon trois axes.
Ce sont 17 techniciens et de 12 élu.e.s du territoires qui ont participés.

- Mise en lumière de l'action culturelle locale : focus vidéo sur 3 projets / l'agenda sortez chez vous

Focus vidéo sur 3 projets du PCT 1, réalisé par Maïto Production

- « Des mots, des notes, un paysages », projet intergénérationnel mener par l'Espace COOLtuel de Divatte-sur-Loire
- L'Impassé-e – A.I.M.E, ateliers animés en EHPAD (4)
- Ecole de musique Sèvre & Loire – Fanfare en collège

- Un ancrage territorial avec et par les acteurs culturels locaux :

- Un comité technique des acteurs locaux s'est réuni plusieurs fois dans l'année pour échanger
- Des projets soutenus par le PCT à l'initiative des acteurs culturels du territoire (l'école de musique, l'Espace COOLtuel de Divatte-sur-Loire, l'ensemble des bibliothèques du territoire, la Champilambart...)

Des actions menées en faveur d'une dynamique culturelle pour tous et partout

- Le documentaire « SAVOIR FAIRE » : lumière sur notre patrimoine culturel Immatériel

Réalisé par le Collectif LES LOCAUX, le document a permis de faire connaître 5 pratiques atypiques, à travers 5 personnages en activités sur le Territoire Sèvre & Loire.

Cela a donné lieu à 8 projections du documentaire « SAVOIR FAIRE » programmées dans les 3 cinémas et les 4 EHPAD du territoire.

- 1 exposition « SAVOIR FAIRE » et 3 parcours culturels estivaux

A partir des images extraites du documentaire, une exposition a été créée avec une répartition durant l'été de photos dans les 11 bibliothèques du territoire. A travers cette exposition, une enquête a été conçu invitant le public à répondre à des questions suivant 3 parcours culturels différents.



- Terre d'artiste : une résidence d'artiste en ruralité

L'équipe artistique, Cie Envolée cirque, est venue à la Boissière du Doré pendant 1 semaine en résidence d'artiste. La Cie a travaillé sur la création de son spectacle jeune public « LE VERTIGE DE L'ENVERS ». cette résidence a donné lieu à :

- 5 jours de création
- 1 journée d'action culturelle :
- 1 atelier pour un groupe de 8 enfants de l'accueil de loisirs de la commune ainsi qu'un déjeuner en compagnie des artistes.
- 1 présentation d'étape de travail aux enfants et aux familles de la commune et du territoire, 50 personnes ont répondu présentes

- CEP ado

La CCSL poursuit son soutien et le développe en confirmant son partenariat sur Cep ado. CEP Ado 2023 C'est :

- 4 spectacles pour 3 collèges du territoire
- 32 classes pour 922 élèves
- 12 ateliers pour 352 élèves
- Soit un total de 1 537 élèves

CEP PARTY (scolaires), c'est une programmation et de l'action culturelles, portés par le Chamilambart, dédiées aux scolaires du territoire avec pas moins de 3020 scolaires ; 11 communes ; 21 établissements dont un IME impactés.

- A.I.M.E – L'impassé-e

Le projet A.I.M.E – L'impassé-e s'est constitué autour :

- 1 formation action avec 17 participantes (4 EHPAD ; Service Solidarités)
- 4 Ateliers autour de la danse en EHPAD pour les résidents
- 6 représentations (4 en EHPAD ; 2 pour les personnes bénéficiant de l'aide à domicile)
- 48 Résidents ont bénéficié de l'atelier animé par la Cie A.I.M.E

200 Résidents ont assistés aux représentations de L'Impassé-e de la Cie A.I.M.E. Ainsi que 100 personnes âgées bénéficiant de l'aide à domicile ont pu participées aux deux représentations de L'impassé-e

.

Lecture publique

8 collaborateurs

- Favoriser l'accès pour tous à l'information, à la formation, à la culture et aux loisirs ;
- Le réseau de lecture publique intervient sur les communes de La Boissière-du-Doré, La Chapelle-Heulin, Le Pallet, La Regrippière, La Remaudière, Mouzillon et Vallet.
- L'objectif est de faciliter le service auprès des usagers : ils peuvent emprunter et rendre les documents dans n'importe quelle bibliothèque. Les usagers peuvent également commander et faire venir dans la bibliothèque de leur choix les documents qu'ils souhaitent.

Chiffres clés en 2023

- 7 communes desservies par le réseau des biblio- thèques Sèvre & Loire.
- 198 000 prêts enregistrés, soit une augmentation de 6.5% par rapport à 2022 ;
- Près de 13 000 réservations effectuées depuis le site web
- Une offre de plus de 40 000 livres, BD et DVD pour les lectrices et lecteurs

Une activité culturelle foisonnante

- Les Petits champions de la lecture

C'est la première année que le réseau des bibliothèques Sèvre & Loire participe à ce dispositif. Le grand jeu des Petits champions de la lecture est destiné à tous les élèves de CM1 et CM2, de France et d'Europe. Pour participer, ils sont invités à lire à voix haute un texte de leur choix durant trois minutes. Entièrement gratuit, il vise à promouvoir la lecture et l'oralité, de manière ludique et sous l'angle du partage.

Organisé par les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la Culture, ce jeu constitue un projet pédagogique pour les enseignants et les médiateurs du livre : il se déroule tout au long de l'année scolaire, en 4 étapes. Les enfants désignent dans un premier temps le lecteur le plus convaincant de leur groupe ou de leur école, qui participera ensuite à une finale départementale, avant d'être sélectionné pour l'étape régionale, puis pour la finale nationale à la Comédie-Française.



Le réseau des bibliothèques a accueilli sa 1^{ère} finale départementale le samedi 11 mars 2023 !

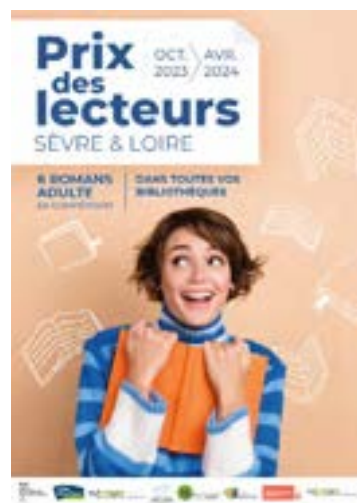
- Réaménagement de la bibliothèque de La Chapelle-Heulin



La bibliothèque de La Chapelle-Heulin s'est refait une beauté ! La mairie de La Chapelle-Heulin et la Communauté de Communes ont réalisé des travaux afin de moderniser les lieux et renforcer l'attractivité de la bibliothèque. La bibliothèque a rouvert ses portes en juillet 2023 pour le plus grand plaisir des lectrices et des lecteurs !

- Lancement du prix des lecteurs en Sèvre & Loire

Le réseau des bibliothèques Sèvre & Loire s'associe avec les bibliothèques municipales de Divatte sur Loire, du Landreau, du Loroux-Botttereau et de Saint-Julien-de-Concelles pour la mise en place d'un prix des lecteurs sur le territoire de Sèvre et Loire. Depuis octobre 2023 et jusqu'en avril 2024, les lectrices et lecteurs sont invités à participer en lisant les ouvrages sélectionnés par les bibliothécaires et en votant pour leur préféré !



Piscines

28 collaborateurs

En 2023, le service piscine a été marqué par la réouverture de Divaquatic en avril, après 19 mois de travaux pour rénover cet équipement. Ces travaux ont permis de réaménager et d'agrandir les espaces de vestiaires, la partie administrative et d'améliorer l'isolation et le traitement de l'eau, et de transformer le bassin extérieur en bassin nordique.

Avec une équipe complète de 28 collaborateurs répartis sur les deux piscines du territoire, le service répond aux besoins des usagers. Quel que soit l'âge ou le niveau de pratique, qu'il s'agisse des scolaires, de seniors, de nageurs débutants ou confirmés, il y a une activité pour chacun.

Une carte d'accès unique pour les deux équipements aquatiques du territoire.



Chiffres clés en 2023

- 121 451 entrées total sur 2023
- 58 685 entrées publiques sur 2023
- 35 216 élèves
- 607 abonnements enfants (saison 2023 / 2024)
- 156 abonnements natation adultes (saison 2023/2024)
- 545 abonnements adultes (saison 2023 / 2024)

Réouverture de la Piscine Divaquatic après 19 mois de travaux, un équipement agrandi et rénové avec la création d'un bassin nordique.

Un programme d'animation toute l'année !

NOUVEAU Des animations internes et transversales aux pôles :

Ateliers découverte avec le CLIC. Une heure d'animation ludique en milieu aquatique pour les seniors.

Ateliers Aqua Yoga avec le RPE sur Divaquatic : des matinées ont été proposées à tous les professionnels assistants maternels et gardes à domicile du territoire, autour de trois thématiques :

- Retrouver calme et harmonie
- Diminuer les maux de dos
- Développement de la confiance en soi et du lâcher prise



Des animations tous les mois sur nos deux piscines

Chaque mois, diverses animations sont proposées pour que chaque utilisateur puisse trouver celle qui lui convient : soirée zen, petit déjeuner du dimanche pour les lève-tôt, rendez-vous cocooning en famille, escape Games, etc.



Un partenariat avec les Virades de l'Espoir :

La piscine Divaquatic s'est mobilisée au côté des Virades de l'Espoir pour la journée mondiale "Vaincre la mucoviscidose".

50 % des recettes de la journée a été reversée à l'association.

Le Printemps du Sport

- 54 inscrits
- 1 commune : Le Pallet
- 14 Associations

• a
n
t
,
u
n
p
h
o
t
o
m
a
t
o
n
e
t
u
n
e
d
i
s
t



An aerial photograph of a town, likely in France, featuring a large, historic church with a dark roof and a prominent spire. The town is surrounded by green fields and trees. A semi-transparent green rectangular overlay covers the central part of the image, serving as a background for the text.

Pôle Environnement et Patrimoine

- Accueil des Gens du Voyage
- Aménagement Opérationnel
- Eau et Assainissement
- Déchèteries & Déchets
- Voirie et espaces verts
- Propreté et événementiel
- Patrimoine
- Transition Ecologique

Accueil des Gens du Voyage

1 collaboratrice

- Accueillir, gérer et entretenir les aires d'accueil permanentes, temporaires ou de passage des gens du voyage situées au Loroux-Bottereau, à Saint-Julien-de-Concelles et à Vallet ;
- Privilégier un dialogue et un appui aux démarches administratives.

Chiffres clés en 2023

- 3 Aires d'accueil des Gens du voyage
- Aire estivale de Saint-Julien-de-Concelles : Installation d'une poutre anti-intrusion en décembre 2023.

Aménagement Opérationnel

1 collaboratrice

- Suivi des opérations structurantes ;
- Conseils auprès des élus en matière d'aménagement opérationnel.

Activités réalisées en 2023

Fin des travaux de la piscine Divaquatic

Après 19 mois de travaux (dont 15 mois de fermeture), la piscine Divaquatic a réouvert ses portes en avril 2023.

Ces travaux ont permis notamment de :

- Réaménager les espaces de vestiaires ;
- Réaménager la partie administrative ;
- Améliorer l'isolation et du traitement de l'eau ;
- Transformer le bassin extérieur en bassin nordique.



Nouveau centre technique communautaire à Vallet

L'équipe fauchage et balayage « sud » dispose de nouveaux locaux à Vallet. Le bâtiment est équipé de 98 panneaux photovoltaïques.



Les projets pour 2024

Aménagement d'une halte vélos sur les bords de Loire à Divatte-sur-Loire

Dans le cadre du projet d'aménagement du site de la Pierre Percée, la CCSL a engagé la construction d'une halte vélos. Cette halte sera labellisée aire d'arrêt principale Loire à Vélo pour répondre à l'attente de services des usagers de la Loire à Vélo.

Son architecture originale sera bien intégrée dans le paysage et permettra une vue panoramique sur la Loire. Le projet prévoit également le déplacement et la construction de la capitainerie du port de la Pierre Percée.

La halte est pensée également pour faire signal et marquer la « porte d'entrée Loire » du territoire de la Communauté de communes Sèvre et Loire.



Eau et Assainissement

10 collaborateurs

Le service Eau et Assainissement gère l'assainissement collectif et le l'assainissement non collectif.

- Accueillir les usagers sur les questions d'assainissement et d'eau potable ;
- Contrôler les installations d'assainissement non collectif : conception, réalisation, bon fonctionnement et contrôles pour vente ;
- Réaliser, suivre et contrôler les branchements au réseau d'assainissement collectif des eaux usées, en cas d'extension de réseau et de secteurs gérés en régie ;
- Procéder à l'exploitation des systèmes d'assainissement (station d'épuration et réseau) suivis en régie et contrôler les missions du délégataire pour les secteurs dont les équipements sont gérés par délégation ;
- Suivre et coordonner les travaux liés au réseau, aux équipements pour le maintien ou le développement du patrimoine de la Communauté de communes Sèvre & Loire.

Le service gère également la compétence Eau Potable en collaboration avec Atlantic'eau, syndicat départemental d'eau potable, maître d'ouvrage des réseaux. La CCSL est adhérente au syndicat Vignoble Grand Lieu.

- Extension du réseau d'eau potable pour les usagers par conventionnement avec Atlantic'eau ;
- Suivi du fichier « point de livraison » du délégataire eau potable pour le classement en assainissement collectif et non collectif.

Le service a en charge la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

- A délégué cette compétence au SYLOA (Syndicat Loire Aval) et à l'EPTB Sèvre Nantaise.

Des échéances importantes

- Finalisation du schéma directeur d'assainissement d'eaux usées

Après trois ans d'études, le schéma directeur intercommunal d'assainissement d'eaux usées a vu le jour.

Il a défini la programmation de travaux à hauteur de 25 millions d'euros sur 10 ans (réseaux et stations d'épuration).

- La mise en route du poste de refoulement et du réseau d'assainissement à la Jouyère à Barbechat

Suite à 2 projets d'urbanisme importants (60 lots) près de la tête de réseau de l'assainissement collectif, il a été créé un poste de refoulement et le réseau nécessaire pour rejoindre le réseau existant.

- **Curage des boues des lagunes d'épuration après 3 ans d'interdiction à cause du COVID**

Après trois ans d'interdiction d'épandre des boues non hygiénisées par décret ministériel, l'autorisation est à nouveau donnée. La CCSL a lancé un marché pour le curage de 6 systèmes lagunaires à curer sur les 3 prochaines années, celles-ci étant saturées.

Les lagunes des Chaboissières, la Chalousière à Vallet ainsi que celle de La Remaudière ont été curées

- **GEMAPI : Convention avec l'EP Loire pour la délégation de l'exploitation de la digue de Divatte-sur-Loire**

Après le transfert de l'état aux EPCI de la compétence « digue » en 2020, puis du retrait définitif de l'état et du département sur la compétence de l'exploitation des systèmes d'endiguement en janvier 2024, la CCSL a délégué par conventionnement à EP Loire.

- **Début du contrôle des habitants sans assainissement non collectif (O ANC) et suivi des contrôles pour vente non-conformes 1 an après-vente**

Chiffres clés en 2023

	2020	2021	2022	2023
Foyers desservis par l'assainissement collectif	15 310	16 031	16 536	17695
Nb de m3 traités par les équipements d'assainissement collectif par an	1 091 113	1 388 082	1 433 009	1 429 857
Nb de litres d'eaux usées traitées par les équipements d'assainissement collectif par jour par usager	82	100	105	96
Nb de contrôles de conformité en assainissement collectif (neuf et vente)	438 (dont 258 en régie)	653 (dont 486 en régie)	516 (dont 467 en régie)	560 (dont 538 en régie)
Nb de consultations d'urbanisme	494 (dont 292 en régie)	582 (dont 401 en régie)	525 (dont 430 en régie)	456 (dont 415 en régie)
Nb de branchements neufs (hors lotissement)	143 (dont 100 en régie)	110 (dont 78 en régie)	102 (dont 86 en régie)	81 (dont 72 en régie)
Nb de DT/DICT sur les zones d'activités CCSL	178	194	288	195
Nb d'installations d'assainissement non collectif en service	5 275	5 357	5 435	5 517
Nb de contrôles d'installations d'assainissement non collectif réalisés				
Contrôle de conception	165	154	179	151
Contrôle de réalisation	131	134	142	168
Contrôle de vente	151	158	98	88
Contrôle de bon fonctionnement	516	773	495	673
Nb et montant des subventions accordées par la CCSL pour les réhabilitations d'assainissement non collectif individuel	10 13 155.07 €	13 32 219.16 €	21 53 795.56 €	20 56 375.13 €

Les objectifs du service Eau et Assainissement pour 2024

- Suite aux conclusions du schéma directeur d'assainissement d'eaux usées, lancement de marchés

Marché pluriannuel de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des réseaux sur le territoire

Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de deux stations d'épuration (La Malonnière au Loroux Bottereau et Route de Landemont à la Remaudière)

- Déconstruction de la station d'épuration de Bonne Fontaine à Vallet au profit d'un transfert des eaux usées

Suite à un développement d'urbanisme important à venir (35 lots), la station d'épuration de Bonne Fontaine n'a pas la capacité suffisante pour recevoir ces nouveaux effluents. Le projet consiste à les transférer vers une station boues activées plus à même de traiter ces eaux usées.

- Curage des boues des lagunes d'épuration restantes

La CCSL va finaliser en 2024 le curage des boues des lagunes qui étaient saturées (les Courrères et Bonne Fontaine à Vallet, route de Vallet à La Boissière du Doré).

- Poursuite des contrôles des habitants sans assainissement non collectif (O ANC) et suivi des contrôles pour vente non-conformes 1 an après-vente
- Avancement du diagnostic amont sur l'origine des micropolluants à l'entrée de la station d'épuration de la Baronnière



Patrimoine

5 agents

- Suivi des opérations structurantes ;
- Conseils auprès des élus en matière d'aménagement opérationnel ;
- Gestion et maintenance des bâtiments ;

Chiffres clés

- 50 bâtiments entretenus et suivis à différents niveaux selon leurs usages et leur statut CCTL (propriétaire ou non, occupant ou non).
- 35 000m² de bâtiments
- 27 véhicules dont 3 électriques

Activités réalisées en 2023

Réorganisation des services avec une répartition en deux services : bâtiment et propreté/ logistique.

Finalisation des travaux de réaménagement des nouveaux locaux du centre technique communautaire situé à Vallet (équipe fauchage et balayage « sud »).

Travaux d'entretien courant dans les deux gendarmeries du territoire.

Finalisation des travaux de faïence de la piscine Divaquatic.

Réorganisation des bureaux de l'Espace Loire et inauguration du Moduloire.

Transformation de l'ancien office de tourisme de la ville de Vallet en salle de réunion de l'Espace Sèvre.

Les projets pour 2024

- Réaménagement de la salle de réunion de l'Espace Sèvre.
- Agrandissement du parking de la gendarmerie du Loroux-Botttereau impliquant le changement de la clôture et le portail existant.
- Changement de l'ensemble des radiateurs des logements des gendarmes et mise au norme des tableaux électriques de la gendarmerie de Vallet.
- Réaménagement des locaux de la gendarmerie du Loroux-Botttereau.
- Travaux de faïence et changement du tableau générale basse tension de la piscine Naïadolis.
- Travaux d'entretien des locaux des Hotels d'Entreprises.

Déchèteries & Déchets

17 collaborateurs

- Assurer l'accueil des usagers du service public de prévention et d'élimination des déchets ménagers ;
- Animer la politique « déchets », notamment autour des objectifs du Grenelle de l'environnement :
 - Réduire les quantités partant en incinération ou en stockage ;
 - Développer le recyclage matière et organique ;
 - Renforcer la réduction à la source des déchets ;
 - Apporter une information adaptée à l'utilisateur ;
 - Gérer la redevance incitative.
- Gérer les 2 déchèteries : assurer le bon fonctionnement des 2 déchèteries du territoire, optimiser toutes les filières liées au recyclage et à la vente des matériaux.

La prévention des déchets, le point clé de 2023

En lien avec la démarche d'économie circulaire plusieurs actions ont été mises en place sur la prévention des déchets :

- Edition d'un guide zéro déchets pour consommer autrement :
 - réduire les déchets à la source
 - allonger la durée de vie des objets
 - traiter au mieux les déchets produits
- Animations de prévention lors de la semaine européenne de réduction des déchets du 18 au 25 novembre 2023 (ateliers de couture responsable, fabrication de produits naturels, visite du CAD, réparation appareil électrique et électroniques, compostage)
- Sensibilisation des scolaires à la prévention et au tri des déchets : 59 animations en classe, 22 visites de la déchèterie du Loroux-Botttereau (année scolaire 2022-2023)



Chiffres clés en 2023

- 1350 nouveaux comptes usagers-créés ;
- 1 606 interventions liées aux bacs (livraison, échange, maintenance...) ;
- 163 779 passages en déchèteries ;
- Bilan des tonnages collectés :

Flux de déchets	T 2022	Ratio 2022	T 2023	Ratio 2023
Ordures ménagères résiduelles	5 046 t	102 kg/an/hab	5 026 t	100 kg/an/hab
Emballages	1 629 t	33 kg/an/hab	1 694 t	34 kg/an/hab
Papier	725 t	14 kg/an/hab	656 t	13 kg/an/hab
Verre	2 520 t	51 kg/an/hab	2 516 t	50 kg/an/hab
Textile	192 t	4 kg/an/hab	244 t	5 kg/an/hab
Déchèteries	23 625 t	475 kg/an/hab	20 704 t	413 kg/an/hab
TOTAL Déchets Ménagers et Assimilés	33 933 t	683 kg/an/hab	29 435 t	615 kg/an/hab

Actions clés en 2023

- Poursuite de l'étude réemploi ;
- Poursuite de l'étude sur la compétence traitement menée à l'échelle Valor3e ;
- Biodéchets : préparation à la mise en place des Points d'apports volontaire ;
- Préparation de la nouvelle consultation pour la collecte des ordures ménagères, des emballages, du verre et du papier.

Une politique de tri à la source des biodéchets alimentaires

A compter du 01/01/2024, les collectivités sont tenues de proposer aux usagers une solution de tri à la source des biodéchets, pour que ces déchets soient valorisés. Pour cela, la Communauté de communes Sèvre et Loire lance une expérimentation de collecte séparée des biodéchets via des points d'apports volontaires dans les bourgs et en habitat collectif. Les deux premiers PAV ont été installés en décembre 2023 à Divatte-sur-Loire. Elle a mené des actions de sensibilisation au compostage individuel et accompagne les gros producteurs (restauration collectives, commerciale et artisans) dans la mise en place de tri à la source des biodéchets.



Voirie et Espaces Verts

9 collaborateurs

- Entretenir les abords végétalisés des routes, des chemins, des terrains et du réseau à travers champ : fauchage des accotements routiers, débroussaillage des fossés, passage du lamier d'égoutage sur les haies, fauchage des chemins pédestre ;
- Balayer les voiries, nettoyage des regards d'eau pluviales, aide au désherbage mécanique en bordure de trottoirs sur 7 communes du territoire ;
- Mettre à disposition et entretenir le matériel mutualisé à disposition des services techniques des communes : broyeur de branches, regarnisseur de gazon, ganivelles.
- Gestion des voiries communautaires notamment dans les Zones d'Activités ;
- Entretien des espaces verts

Chiffres clés

- + de 600 km de route
- + de 200 km de chemins
- + 200 km de fossé à travers champs
- 975 poteaux incendie
- 17 Zones d'activités : 200 points lumineux, 12 kilomètres de routes, réseaux, signalétique, ...

Activités réalisées en 2023

Finalisation des travaux pour un nouveau centre technique sur le secteur sud

Suite au projet de la commune de Vallet de requalification du quartier Saint-Christophe, les services techniques communaux et intercommunaux doivent déménager.

Pour la CCSL, un foncier important s'étant libéré à la station d'épuration de La Baronnière (Vallet) suite à un changement de process épuratoire, la construction d'un hangar et le réaménagement de locaux existants a été terminées en 2023. Le déménagement de l'équipe de fauchage/ balayage s'est terminé en décembre 2023.

Expoval

Participation durant environ 3 semaines du service à la mise en place des équipements et au transport de divers matériels (décorations, barrières, chapiteaux, ...) depuis les différents fournisseurs.

Pratiques de fauchage : premier passage optimisé

Suite aux tests 2020 et à la mise en pratique globale 2021, Une modification des pratiques de fauchage a été réalisée au printemps 2020 et sera désormais pérenne.

Ainsi lors du fauchage des accotements routiers, un passage sur le rampant du fossé coté route est réalisé simultanément avec le tracteur. Ceci permet d'améliorer globalement la prestation sans dénaturer les principes du fauchage raisonné pour la face opposée à la route des fossés.

Nouveaux équipements

La livraison de 2 tracteurs avec leurs débroussailleuses a été réalisé en décembre 2023 afin de renouveler l'équipement secteur Vallet. Ils remplaceront deux tracteurs actuels qui seront revenus via une plate-forme de ventes aux enchères.

Des tablettes ont été fournies à l'équipe fauchage afin de commencer l'inventaire numérique des voies, terrains, bassins d'orage, fossé hydraulique entretenu sur les communes du territoire.

Les projets pour 2024

Travail de cartographie

L'intégration sous SIG de l'ensemble des prestations réalisées sera poursuivie durant l'année 2024. Un test d'usage de tablette géo connectée par les accoroutistes sera également réalisé pour faciliter l'actualisation des prestations d'entretien.

Organisation du service

Suite au départ en retraite du chauffeur de la balayeuse, un recrutement sera réalisé avant l'été 2024.

Nouveaux équipements

Un nouveau tracteur avec sa débroussailleuse sera livré à l'été 2024.

Propreté et évènementiel

5 collaborateurs

- Entretien des bâtiments occupés par la CCSL
- Transfert des navettes de courriers entre l'Espace Sèvre et l'Espace Loire.
- Préparation logistique des bureaux et des conseils communautaires
- Préparation de salle pour des réunions de service ou événements.

Chiffres clés

- 70 préparations de salle
- 1 bureau communautaire tous les mardis
- 1 conseil communautaire par mois
- 11 bâtiments en entretien

Activités réalisées en 2023

Remise en état de deux sites :

- Remise en état de l'hôtel d'entreprises situé à Divatte-sur-Loire.
- Remise en état de l'hôtel d'entreprises « Les Roitelières » situé au Pallet.

Evolution des techniques d'entretien :

- Acquisition d'équipements pour améliorer le confort de travail de l'équipe : balais poussoir d'eau, serpillière, balais vapeurs, aspirateurs dorsal, produit d'entretien ECOLOGIQUE, lave-vaisselle notamment pour la gestion de la partie événementielle
- Installation de nouvelles poubelles de tri sur tous les sites (papiers, ordures ménagères, emballages).

Projets pour 2024

Mise en place d'une organisation de travail en binôme.

Mise en place d'une entreprise de nettoyage de vitres sur les plus gros sites 1 fois par an.

Transition Ecologique

2 collaborateurs

- Elaborer et animer le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
- Mobiliser l'ensemble des services de la CCSL afin d'intégrer une politique de transition écologique et énergétique dans les missions et projets à venir à travers les thématiques suivantes : Energie - Agriculture/ alimentation - Economie circulaire - Aménagement/urbanisme/adaptation au changement climatique – Habitat – Mobilité – Eau ;
- Sensibiliser et accompagner les acteurs économiques et les habitants à la transition écologique.

Des opérations réalisées pour une meilleure transition écologique

- Projet PCAET soumis aux services de l'État et la Région
- Consultation réglementaire du public en janvier/février 2024
- Lancement du schéma directeur des énergies renouvelables en partenariat avec Territoire d'énergie 44
- **Engagement des élus pour la mise en place du programme « territoire engagé pour la transition écologique » avec l'ADEME**

Chiffres clés en 2023

- La PCAET comprend 6 axes stratégiques et **47 actions dont 32 déjà engagées**
- **27 classes inscrites** suite au déploiement du programme Watty pour l'année scolaire 2023/2024
- **6 animations** intégrées à l'activités développement économique autour de la transition écologique et énergétique (**51 participants**)

Espace habitat et énergie

- 1 041 renseignements téléphoniques
- 235 rendez-vous personnalisés
- 6 animations – 53 participants

Engagement & sensibilisation de la CCSL

Démarche éco-exemplarité interne

- 23 agents CCSL engagés
- 6 groupes de travail : mobilité, achats responsables, déchets/entretien, numérique responsable, événementiel, sobriété ressources







Pôle Solidarités

- Actions Solidarités
- Centre Local d'Information et de Coordination
- Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
- Service Soins Infirmiers à Domicile

Actions Solidarités

1 collaboratrice

- Mettre en œuvre la politique d'action sociale de la collectivité :
 - Politique du logement et du cadre de vie : Gestion des logements d'urgence temporaires sociaux et des logements pour personnes victimes de violences conjugales, hors logements de secours ;
 - Gestion des locaux affectés aux associations caritatives d'intérêt communautaire
- Action et politique sociale :
 - Action sociale en faveur du maintien à domicile : gestion d'un service d'aide à domicile, d'un centre local d'information et de coordination gériatrique, d'un service de soins infirmiers à domicile
 - Soutien et partenariat aux associations à caractère social et caritatif dont le rayonnement est communautaire.

Des actions solidaires portées tout au long de l'année 2023

- Réflexion et étude d'un projet d'implantation d'un crématorium
- Logements socio-temporaires évolution de la mise à disposition
- Les logements socio-temporaires accueillent des personnes en difficulté sociale. Ces personnes sont accompagnées socialement par le service ASUR de St Benoît Labre afin de reprendre pied dans la vie courante.
- 12 logements socio-temporaires sont mis à disposition du service ASUR sur le territoire de la CSSL, dont 7 appartiennent à des bailleurs et 5 aux communes. A terme, tous les logements seront sous gestion bailleurs.
- Participation et signature au Projet Territorial des Solidarités (PTS) Loroux-Botttereau Vallet

Chiffres clés en 2023

- 8 commissions Solidarités ;
- 19 associations soutenues par la commission Solidarités qui interviennent dans divers domaines tels que l'aide aux personnes en difficultés financières ou sociales, prévention santé, accès aux droits ou insertion professionnelle. Soutien de la CSSL par des subventions de fonctionnement ou des mises à disposition de bâtiments ;
- Montants des subventions de fonctionnement allouées en 2023 : 157 218 € dont des valorisations de loyer pour des mises à disposition de bâtiment (environ 91 875 €).

La CCSL s'engage à vous soutenir au quotidien !

- Signature du Projet territorial des Solidarités Loroux-Bottereau Vallet

Le 7 décembre 2023 après 2 ans de travail avec la délégation territoriale du vignoble du CD, la CCSL a signé le PTS avec le département de Loire-Atlantique et de nombreux partenaires du territoire.

Le PTS Loroux-Bottereau Vallet est le deuxième signé en Loire-Atlantique.

Les 3 enjeux du PTS Loroux-Bottereau Vallet :

ENJEU 1 : Offrir à la population des conditions d'accueil social et médico-social faciles à repérer et coordonnées

ENJEU 2 : Bien vivre sur le territoire

ENJEU 3 : Accompagner les initiatives favorisant les parcours de vie et promouvoir l'autonomie

2024, une année riche en projet solidaire !

- Participation à la réflexion sur le projet Centre de Ressource Territorial Vignoble

Le Centre de Ressource territorial vise à permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile.

- Implantation d'un crématorium au Loroux-Bottereau

De nombreuses rencontres sont programmées au cours de l'année avec les délégataires et la commune du Loroux-Bottereau pour mener à terme ce projet.

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

4 collaborateurs

Le Centre Local d'Information et de Coordination, CLIC Sèvre & Loire, est un lieu d'information pour les personnes de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap sans condition d'âge.

- Ses missions d'accompagnement auprès des personnes de plus de 60 ans :
 - Informer sur les droits, les prestations et les services
 - Réaliser une évaluation complète des besoins et apporter une réponse adaptée à chaque situation
 - Coordonner les actions des professionnels et en assurer le suivi
 - Proposer des actions de prévention
- Ses missions, en lien avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de Loire-Atlantique, auprès des personnes en situation de handicap :
 - Informer sur les droits et les services disponibles
 - Evaluer la situation de chacun et conseiller sur les demandes à effectuer auprès de la MDPH
 - Aider les personnes à remplir leurs dossiers de demande auprès de la MDPH
 - Informer les personnes de l'état d'avancement de leur dossier

Intégration du CLIC au sein de la CCSL en 2023

- **1^{er} janvier 2023 :**

Le CLIC Atout'Âge change de nom et devient le CLIC Sèvre & Loire.

- **Continuité du service**

Les missions du CLIC sont assurées par la même équipe accompagnée d'un manager.

- **Gestion du service**

Au cours de cette première année au sein de la CCSL, plusieurs documents sont remis à jour : document individuel de prise en charge, procédures, protocoles ... L'équipe réfléchit et écrit son projet de service 2023-2027 en tenant compte des objectifs fixés par la commission Solidarités :

- Intégrer et organiser le service au sein de la CCSL
- Maintenir un lieu ressource pour les familles et personnes dépendantes
- Se mettre en conformité qualité
- Améliorer la visibilité du service
- Développer la coordination des acteurs et actions de prévention
- Devenir le référent gérontologique du territoire

- **Juillet 2023 : déménagement**

Courant juillet le CLIC Sèvre & Loire déménage. Il quitte les bureaux mis à disposition au sein de l'Hôpital Sèvre et Loire au Loroux-Botttereau et vient s'installer au sein du nouveau bâtiment derrière l'espace Loire. Ce bâtiment accueille tous les services du Pôle Solidarités.

Chiffres clés en 2023

- 600 personnes accompagnées, dont 43 personnes en situation de handicap
- 507 visites à domicile pour des évaluation de besoin
- 8 actions collectives auxquelles le CLIC Sèvre & Loire est organisateurs ou co-organiseurs : ateliers des aidants, ateliers Vitalité, Soirée sensibilisation sur le risque suicidaire, spectacle de danse « L'Impossé-e », forum du handicap, ateliers PEPS Eureka, ateliers découverte piscine, ateliers nutrition.



Projets 2024

- Création d'un livret d'accueil, procédures, enquête de satisfaction auprès des usagers
- Evaluation qualité 4ème trimestre 2024
- Animations : l'Escapade Radiophonique, forum Bien entendre, Bien voir pour Bien vieillir, Ateliers découvertes piscine

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

3 gestionnaires administratifs

27 aides à domicile

- Accompagner la personne âgée dépendante et/ou en situation de handicap dans son quotidien pour qu'elle reste le plus longtemps possible à son domicile.
- Prendre en charge de personnes de plus de 60 ans ou personnes en situation de handicap.

Être au plus proche des personnes âgées et/ou en situation de handicap

- Organisation d'un spectacle de danse pour les bénéficiaires du SAAD et du SSIAD : avec l'aide financière de la conférence des financeurs, nous avons organisé avec le PCT un spectacle de danse contemporaine et participatif. L'objectif étant de rompre l'isolement des personnes âgées et/ou en situation de handicap.
- Formation PEPS (Préparation à l'Effort et Prévention Santé) : formation de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS). Les métiers du domicile sont des métiers où les TMS sont souvent très présents. La communauté de communes, dans une démarche de prévention des risques, a permis aux agents de suivre cette formation.
- Promotion du SAAD



Chiffres clés en 2023

- 23 962 heures réalisées chez les bénéficiaires ;
- 215 bénéficiaires ;
- 19 réunions d'équipes : thèmes divers abordés comme le vieillissement, le rôle de référente d'un dossier, les tâches d'Aide à domicile, le soin d'hygiène.

Service Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

3 gestionnaires administratifs

12 aides-soignants

Maintenir à domicile en :

- Evitant l'hospitalisation ;
- Favorisant le retour à domicile ;
- Préservant l'autonomie pour retarder l'institutionnalisation ;
- Coordonnant pour une prise en charge globale des patients.
- Personnes âgées de plus de 60 ans et personnes en situation de handicap.

Un service qui souhaite rompre avec le sentiment d'isolement

- Organisation d'un spectacle de danse pour les patients du SSIAD : Avec l'aide financière de la conférence des financeurs, nous avons organisé avec le PCT un spectacle de danse contemporaine et participatif. L'objectif étant de rompre l'isolement des personnes âgées et/ou en situation de handicap ;
- Formation Pep's : formation de prévention des TMS. Les métiers du domicile sont des métiers où les TMS sont souvent très présents. La communauté de communes, dans une démarche de prévention des risques, a permis aux agents de suivre cette formation.

Chiffres clés en 2023

- 55 patients accompagnés ;
- 16 entrées dans le service en 2023
- 7 patients accompagnés jusqu'à la fin de leur vie ;
- 13 917 heures effectuées auprès des patients : soit un taux d'occupation de 99.67 %, (dont 100% pour les places de personnes handicapées et 99.6 % pour celles des personnes âgées),

Un service de soin et d'aide

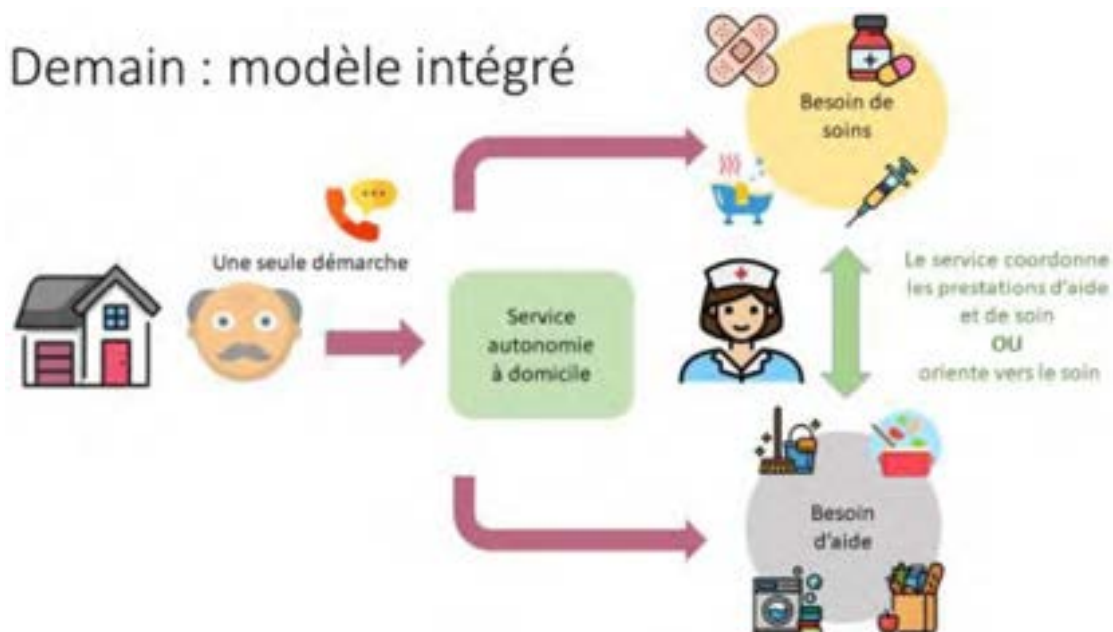
- Un service autonomie

Une nouvelle organisation de service a vu le jour afin de répondre à la loi de finance concernant le service autonomie : l'objectif de cette loi est de créer un portail unique de réponse pour les bénéficiaires en créant au sein d'un seul et même service du soin et de l'aide. Ainsi fin 2022 le SSIAD et le SAAD ont commencé à rapprocher leurs organisations afin de tendre vers un Service Autonomie à Domicile (SAD) d'ici décembre 2025.

Un service autonomie à l'horizon 2023

Création d'un service autonomie au vu de la loi dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022.

L'objectif de cette loi est de créer un portail unique de réponse pour les bénéficiaires en créant au sein d'un seul et même service du soin et de l'aide.





Communauté de communes Sèvre & Loire

Siège intercommunal • Espace Sèvre • 1, place Charles de Gaulle • 44330 Vallet

Tél. 02 51 71 92 12 • www.cc-sevreloire.fr • contact@cc-sevreloire.fr